



**Douane et environnement, nous n'avons plus le choix !**



**La Commission de politique générale de Buenos Aires**



**« Opération Cocair », l'Afrique à l'honneur**



**smiths detection**

bringing technology to life

# camions et conteneurs peuvent véhiculer des armes

Les camions et conteneurs peuvent transporter des armes, de la drogue, des clandestins et des explosifs. Aujourd'hui moins de 1% d'entre eux sont inspectés lors de leur passage aux frontières.

Les systèmes d'inspection par rayon X Heimann CargoVision de Smiths Detection sont conçus pour permettre aux Services Douaniers et aux différentes organisations sécuritaires de lutter efficacement contre le terrorisme et la contrebande.

Avec plus de 50 ans d'expérience et plus de 190 systèmes Heimann CargoVision utilisés dans le monde, Smiths Detection offre la réponse idéale à ces menaces.

Nos systèmes fixes, relocalisables et mobiles sont hautement efficaces, performants et parfaitement adaptables à votre environnement. Ils vous garantiront des inspections rapides et efficaces tout en assurant la fluidité du trafic.

Grâce à son unique association de technologies en matière de détection, Smiths Detection vous fournit des produits et services qu'aucune autre société n'est en mesure de proposer.

Nous adaptons nos systèmes à vos besoins spécifiques et présentons la meilleure solution adaptée à vos exigences.

**36 rue Charles Heller  
94405 Vitry sur Seine Cedex, France  
Tel : 0033 1 55 53 55 55  
Fax : 0033 1 55 53 55 35**

[www.smithsdetection.com](http://www.smithsdetection.com)



# Sommaire

OMD ACTUALITÉS n° 58 Février 2009

- 4 Calendrier
- 5 Editorial
- 7 Buzz
- 9 Dossier spécial
- 18 Flash Infos
- 20 Zoom
  - Administration des douanes et accises d'Ukraine
- 21 La vie des Membres
- 24 Entretiens
  - Entretien avec la Présidente, Kameswari Subramanian, et le Vice-président, Ismaila Diop, du Comité technique permanent (CTP) de l'OMD
  - Entretien avec Georges Claustres, Directeur de l'Ecole Nationale des douanes de Tourcoing (France)
- 34 Point de vue
  - L'évolution des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par Nora Neufeld, responsable du Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation des échanges
- 37 Evénements
  - Inauguration d'un nouveau Bureau régional de renforcement des capacités (BRRC) à Abidjan (Côte d'Ivoire)
  - Réception organisée à l'OMD par le Secrétaire général avec les Ambassadeurs en poste à Bruxelles (Belgique) à l'occasion de sa prise de fonctions
  - 60<sup>ème</sup> session de la Commission de politique générale de l'OMD, Buenos Aires (Argentine)
  - 1<sup>ère</sup> visite en Afrique du Secrétaire général de l'OMD et conférence de presse sur l'Opération « Cocair » destinée à renforcer les contrôles en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants dans les aéroports, Dakar (Sénégal)
  - Célébration de la journée internationale de la douane à l'OMD, Bruxelles (Belgique)
  - Atelier de formation sur les règles d'origine applicables aux relations commerciales de l'Union européenne, destinée au secteur privé, Bruxelles (Belgique)
  - 3<sup>ème</sup> atelier de formation sur la valeur en douane et le prix de transfert, destiné au secteur privé, Bruxelles (Belgique)
  - 3<sup>ème</sup> réunion des Bureaux Régionaux de Renforcement des Capacités (BRRC), Bruxelles (Belgique)
- 50 Chronique du Président

**Directeur de publication**  
Kunio Mikuriya

**Rédacteur en chef**  
Danielle Maïano

**Rédacteurs**  
Grant Busby  
Laure Tempier

**Abonnements**  
Janine Olivier

**Publicités**  
  
Bernard Bessis

**Adresses électroniques**

**Rédaction & abonnements**  
wconews@wcoomd.org

**Publicités**  
wconews@bb-communication.com

**Editeur**  
Organisation mondiale des douanes  
Rue du Marché, 30  
B-1210 Bruxelles  
Belgique

Tel.: +32 (0)2 209 94 42  
Fax: +32 (0)2 209 92 62  
communication@wcoomd.org  
www.wcoomd.org

**Note de la rédaction**

OMD Actualités est distribué gratuitement en français et en anglais aux administrations des douanes, aux organisations internationales, aux organisations non gouvernementales, aux opérateurs commerciaux et autres lecteurs concernés. Il convient de mentionner que les idées exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Organisation mondiale des douanes. Toute contribution en français ou en anglais est la bienvenue, mais doit nous parvenir pour le **6 avril 2009** au plus tard. L'OMD se réserve toutefois le droit de publier, de ne pas publier, ou de corriger ces articles de façon à ce qu'ils soient conformes à la ligne éditoriale du magazine. Le Service Communication reste à votre disposition pour les demandes d'abonnement, la réception d'articles, et toute autre information en rapport avec OMD Actualités, à l'adresse électronique suivante : communication@wcoomd.org

D/2008/0448/47

Copyright © 2009 Organisation mondiale des douanes  
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à [copyright@wcoomd.org](mailto:copyright@wcoomd.org)

**Remerciements** : l'équipe de rédaction tient à exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce magazine.

**Photos** : nos sincères remerciements vont aussi à toutes les personnes qui nous ont fourni gracieusement des photos, logos et dessins pour illustrer la présente édition.

**Design** : [www.inextremis.be](http://www.inextremis.be)

# Calendrier évènementiel

Les réunions mentionnées pour information dans ce calendrier ne sont pas toutes ouvertes au public. Les formations sont quant à elles destinées au secteur privé. Sauf indication contraire, elles se tiennent à Bruxelles. Ces dates sont données à titre indicatif et sont susceptibles de changement. Ce document est mis à jour régulièrement sur le site des Membres de l'OMD sous la rubrique « informations pour les délégués » et sur le site public de l'OMD [www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

## Février

1 - 2	Réunion des Membres de la région Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient, Egypte (Le Caire)
9 - 10	Groupe de travail sur les Publications (2 <sup>ème</sup> réunion)
16 - 17	Comité d'audit (3 <sup>ème</sup> réunion)
18 - 19	Conférence mondiale de l'EastWest Institute sur la sécurité (6 <sup>ème</sup> réunion)
23 - 27	Comité de la lutte contre la fraude (28 <sup>ème</sup> session)

## Mars

4 - 6	Groupe de travail du Comité du Système harmonisé
9 - 20	Comité du Système harmonisé (43 <sup>ème</sup> session)
9 - 13	Equipe de projet chargée du Modèle de données
16 - 18	Comité de gestion de la Convention de Kyoto révisée (6 <sup>ème</sup> réunion)
19 - 20	Comité de gestion de la Convention d'Istanbul (9 <sup>ème</sup> réunion)
19 - 20	Comité de gestion de la Convention ATA (6 <sup>ème</sup> réunion)
23 - 26	Comité technique permanent (185 <sup>ème</sup> /186 <sup>ème</sup> sessions)
24 - 25	Atelier de formation sur les Règles générales interprétatives du SH
26 - 27	Atelier de formation sur le Système harmonisé pour les produits chimiques
30 - 03/04	Comité technique de l'évaluation en douane (28 <sup>ème</sup> session)
31	Conférence IRU (International Road Transport Union)

## Avril

6 - 9	Comité financier (87 <sup>ème</sup> session)
15 - 16	Groupe de travail de haut niveau sur le renforcement des capacités (7 <sup>ème</sup> réunion)
16 - 17	Réunion des Membres de la région Afrique centrale et de l'ouest, République du Congo (Brazzaville)
17	Bureaux régionaux du renforcement des capacités (4 <sup>ème</sup> réunion)
20	Centres régionaux de formation (4 <sup>ème</sup> réunion)
20 - 21	Groupe consultatif du secteur privé
20 - 21	Réunion préparatoire SAFE - Membres de l'OMD
22 - 23	Groupe de travail SAFE (4 <sup>ème</sup> réunion)
22 - 24	Conférence/Exposition sur les technologies de l'information et de la communication, Maroc (Marrakech)

## Mai

<b>Semaine 19</b>	Réunion des Membres de la région des Amériques, Colombie (Cartagène)
5 - 6	Atelier de formation sur le Cadre de Normes SAFE et le concept d'OEA
11 - 13	Réunion des Membres de la région Afrique orientale et australe, Afrique du Sud
11 - 15	Sous-Comité de révision du Système harmonisé (39 <sup>ème</sup> session)
12 - 13	Atelier de formation sur l'Evaluation en Douane et le Prix de Transfert
18 - 19	Réunion des Membres de la région Europe, Norvège (Bergen)
26 - 28	Atelier de formation sur la Lutte contre la Contrefaçon et la Piraterie

## Juin

2 - 3	Atelier de formation sur les Règles générales interprétatives du Système harmonisé
4 - 5	Réunion des Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement
4 - 5	Atelier de formation sur le Système harmonisé pour les Equipements de Transport
8 - 9	Equipe de projet chargée du Modèle de données
11 - 12	Sous-Comité informatique (57 <sup>ème</sup> session)
22 - 24	Commission de politique générale (61 <sup>ème</sup> session)
25 - 27	113 <sup>ème</sup> /114 <sup>ème</sup> Sessions du Conseil

*Cher lecteur,*

*L'économie mondiale est en crise, nul ne peut le nier, et les répercussions sur la Communauté douanière internationale sont nombreuses. Le mot crise est dans tous les discours, dans tous les journaux et sur tous les écrans. Toutefois, il serait judicieux si l'on veut sortir de ce marasme ambiant que ce mot soit banni de notre vocabulaire jusqu'à ce que l'économie mondiale redémarre, ainsi on en parlera au passé et on arrêtera d'accuser la conjoncture de tous les maux.*

*En cette période de tourmente, il y a des choses qui se font, des initiatives locales et régionales qui sont prises, des systèmes qui fonctionnent, des projets qui avancent, voire même des programmes qui se développent.*

*Un des pères fondateurs de l'Europe, Jean Monnet disait : « Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise ». Nous sommes contraints au changement et à la modernisation, c'est inéluctable. Ce n'est qu'avec un discours positif, en construisant pierre par pierre, en portant des valeurs d'efficacité, de modernité, de transparence et d'honnêteté que nous créerons les conditions d'une plus grande efficacité, que nous résisterons à la tourmente, inverserons le cours des choses et saisirons les opportunités que le commerce international nous offre. La réussite suscite la confiance, la confiance engendre la réussite !*

*La dynamique est en marche. Comme vous l'avez certainement constaté, le site Internet de l'OMD est alimenté de nombreux documents relatant l'action du Secrétariat, de l'OMD, de ses Membres et de la communauté douanière internationale au quotidien. Je souhaite que cette visibilité et ce dynamisme soit le fil conducteur de cette année 2009 et de toutes celles à venir. Anticiper, innover, créer, oui, mais dans un esprit de partage, d'échange, de synergie et d'audace !*

*L'année 2009 a été placée sous le thème de la protection de l'environnement. Renforcer la lutte contre les crimes environnementaux est un défi immense qui exige des ressources, une détermination et une volonté à l'échelle de la menace écologique qu'ils posent. L'énergie est communicative, je compte sur vous.*

*Ensemble tout est possible !*

*Kunio Mikuriya*  
SECRETAIRE GENERAL





CUSTOMS  
AVIATION  
RAILWAY  
PORTS  
PUBLIC SECURITY

# NUCTECH, Creating a safer world!

NUCTECH COMPANY LIMITED (NUCTECH) is a prestigious high-tech company originating from Tsinghua University. Based on its core radiation imaging and linear accelerator technologies, NUCTECH can provide comprehensive security product series and system safety solutions for customs, aviation, railway, ports, public security and etc. NUCTECH patents all core technology and owns the intellectual property rights to its products.

Add: 2/F Block A Tongfang Building, Shuangqinglu Haidian District, Beijing 100084 P.R.China  
Tel: +8610 62780909 Fax: +8610 62788896



THSCAN™ FS3000



THSCAN™ MB1215DE



THSCAN™ RM2000

# Buzz

## • A ne pas manquer

La gestion coordonnée des frontières sous les feux de la rampe du prochain OMD Actualités. Contactez nous !

[wconews@wcoomd.org](mailto:wconews@wcoomd.org)

## • A la une

L'OMC a lancé une nouvelle base de données sur les accords commerciaux régionaux (ACR). Cette base contient l'ensemble des notifications, des liens vers le texte des ACR pertinents, des dispositions juridiques et des renseignements sur les évaluations des ACR par l'OMC. Les utilisateurs de la base de données peuvent faire des recherches par pays, par région, par disposition juridique, par date de notification ou par date d'entrée en vigueur de l'ACR. Ils peuvent exporter aisément les tableaux récapitulatifs de tous les ACR en vigueur, qui contiennent des renseignements divers.

Pour accéder à la base de données:

<http://rtais.wto.org>

## • Nouveauté

La Convention du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sur les espèces migratoires (CMS), le partenariat PNUE/UNESCO pour les grands singes (GRASP) and l'Association mondiale des Zoos et Aquariums (WAZA) se sont associés pour déclarer 2009 année du Gorille (Year of the Gorilla-YoG). L'année du Gorille est soutenue par le PNUE et l'UNESCO et fait partie du programme de l'UNESCO sur « une Décennie pour l'éducation en vue du développement durable ».

[www.yog2009.org](http://www.yog2009.org)

## • Info

Réservez votre agenda les 7 et 8 avril 2009 pour le **Forum européen de la propriété intellectuelle** organisé par l'UNIFAB (Union des Fabricants) qui se tiendra à Paris (France) autour du thème « Crise économique, plan Global européen, distribution sélective VS INTERNET : 2009 va-t-il changer le paysage de la lutte anti-contrefaçon ? »

[www.unifab.com](http://www.unifab.com)

## • A vos souris !

L'OMD dispose d'une librairie en ligne. Vous pouvez commander toutes nos publications d'un seul clic en payant en ligne ou par virement bancaire.

<http://publications.wcoomd.org/index.php>

[publications@wcoomd.org](mailto:publications@wcoomd.org)

## • Accessions

→ Le 24 septembre 2008, l'Ambassadeur de l'Ile Maurice a déposé l'instrument d'adhésion de son pays à la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, la Convention de Kyoto révisée (CKR) qui est entrée en vigueur le 3 février 2006. Cette Convention compte désormais 59 Partie Contractantes.

→ Le 22 octobre 2008 La République de l'Équateur est devenue la 135<sup>ème</sup> Partie contractante à la Convention sur le Système harmonisé. Cette Convention entrera en vigueur en Équateur le 1er janvier 2010, sauf si ce pays décide de notifier une date antérieure.

→ Le 5 janvier 2008, la République d'Arménie est devenue la 136<sup>ème</sup> Partie contractante à la Convention sur le Système harmonisé. La Convention sur le Système harmonisé entrera en vigueur le 1er janvier 2011 sauf si ce pays décide de notifier une date antérieure.

## • A vos agendas !

→ **Le 22 mars** : « Journée mondiale de l'eau 2009 : Les eaux transfrontalières ». L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 1992 une résolution déclarant le 22 mars de chaque année "Journée mondiale de l'eau", à compter de l'année 1993. Cette résolution invite les États à consacrer ce jour à des actions de sensibilisation du public liées à la conservation et au développement des ressources en eau.

[www.unesco.org/](http://www.unesco.org/)

→ **Le 26 avril** : Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Les États membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ont décidé en 2000 de

créer une Journée mondiale de la propriété intellectuelle annuelle. Ils ont choisi pour cela le 26 avril, date à laquelle la Convention instituant l'OMPI est entrée en vigueur en 1970. Chaque année, l'OMPI et ses États membres célèbrent la Journée mondiale de la propriété intellectuelle en organisant des activités, des manifestations et des campagnes. Ces événements visent à faire mieux comprendre au public ce qu'est véritablement la propriété intellectuelle.

[www.wipo.int](http://www.wipo.int)

→ **Le 5 juin** : Journée internationale de l'environnement. Événement phare des Nations Unies dans le domaine de l'environnement, elle est célébrée chaque année le 5 juin dans plus de 100 pays. Elle a été instituée en 1972 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Son but est d'attirer l'attention de la communauté internationale sur l'importance de l'environnement, de susciter l'intérêt de la classe politique et le désir d'agir.

[www.unep.org](http://www.unep.org)

→ **Le 16 septembre** : Journée internationale de la préservation de la couche d'ozone. Cet événement vise à inciter la communauté internationale à poursuivre sur sa lancée en hâtant la suppression progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone. Les citoyens du monde entier sont invités à lancer des initiatives qui préviendront, jusqu'à ce que l'objectif fixé soit atteint, tout relâchement d'attention de la part du public et des acteurs politiques.

<http://ozone.unep.org/Events/>

## • Nominations

Directeurs généraux des douanes récemment nommés :

M. Y. A. Basim (Bahrein); M. H. Djegou (Bénin); M. F. V. Coutinho (Brésil); M. R. Yakoro (République Centrafricaine); M. M. Daoudou (Comores); M. C. Melaku Fenta (Ethiopie); M. G. Kassem (Jordanie); M. Dato'I. Bin Jaapar (Malaisie); M. M. Aswam (Maldives); M. S. Galea (Malte); M. B. R. Niroula (Népal); M. M. A. Bhatti (Pakistan); M. C. E. Posada Ugaz (Pérou); M. U. Tamwatin (Thaïlande); M. A. Makarenko (Ukraine).

---

**Scénario de sécurité****n° 24**

---

# Il est 22 h 30 à un poste frontalier.

**Un homme attend dans un camion de marchandises de modèle récent, une cigarette à la bouche. Quand on lui demande de s'avancer et de passer par le système d'inspection, le chauffeur, un habitué des lieux, obéit avec assurance. Il sourit, démarre et traverse le portail. Un douanier analyse avec soin trois images sur l'appareil de surveillance du système. Plusieurs anomalies sont clairement visibles sur le pneu de devant, du côté du conducteur. Le douanier sait immédiatement qu'il s'agit d'une grande quantité de drogues. « Monsieur, veuillez sortir de la voiture », dit un autre douanier. Le sourire de l'homme disparaît.**

*Votre système d'inspection des marchandises trouverait-il les drogues ? Si vous n'avez pas le système Z Portal<sup>®</sup>, il ne les trouvera pas. Le système d'inspection à trois côtés du « Z Portal » de AS&E utilise la technologie exclusive « Z Backscatter » pour détecter les voyageurs clandestins, les drogues, les explosifs et autre contrebande, qui apparaissent en blanc brillant sur l'image pour qu'elle soit plus facile à interpréter.*

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE « Z PORTAL », ALLEZ À [WWW.AS-E.COM/ZPORTAL](http://WWW.AS-E.COM/ZPORTAL).





# Dossier spécial

## Douane et environnement



Les administrations des douanes jouent un rôle essentiel aux frontières dans la protection de l'environnement. Elles assurent le respect des dispositions des accords environnementaux multilatéraux et de la législation nationale, sont chargées de contrôler le commerce de certaines marchandises écologiquement sensibles et des espèces menacées d'extinction, d'identifier et détecter la fraude et autres infractions, et de contribuer à mieux sensibiliser les usagers à ce commerce illicite.

L'OMD participe depuis longtemps à la demande de ses Membres aux efforts déployés pour lutter contre les délits environnementaux. Le secrétariat travaille sur tous les fronts en la matière. Ainsi, toutes les directions techniques sont impliquées ainsi que toutes les structures régionales de l'OMD (BRLR et BRRC). De même, une étroite collabora-

tion s'est instaurée avec les autres organisations internationales impliquées dans les questions environnementales comme les Secrétariats de la CITES et de la Convention de Bâle ainsi que le PNUE.

Enfin, pour mieux sensibiliser les usagers à l'importance que revêt la protection du patrimoine naturel mondial, l'OMD a choisi pour thème de l'année 2009 « *Douane et environnement : Protégeons notre patrimoine naturel* ». Le 26 janvier 2009, Journée internationale de la douane, a ainsi été consacrée à la protection de l'environnement (Cf. rubrique « Evènements »).

Les articles de ce dossier spécial présentent cette action et mettent en exergue les efforts déployés par la douane pour lutter contre les délits environnementaux.



# Halte aux délits environnementaux à la frontière

On peut se demander pourquoi la douane s'intéresse aux délits environnementaux et considérer que lorsqu'une peau de tigre est découverte, il est déjà trop tard pour agir. Mais si la douane laisse faire, encore plus d'espèces sauvages seront victimes du braconnage et éloignées de leur habitat naturel.

illégalement peut parcourir le monde avant de finir en meuble de luxe. Le plus souvent, les espèces menacées et le bois tropical vont de pays en développement vers des pays développés ; pour les déchets dangereux, c'est l'inverse.

Les délits environnementaux ne sont pas nouveaux pour la douane, qui mène des actions dans ce domaine depuis plus de dix ans.

Les délits environnementaux touchent l'ensemble de la société. Le braconnage d'espèces menacées, par exemple, affecte les revenus de la population rurale et place certaines espèces au bord de l'extinction. La déforestation causée par l'abattage illégal d'arbres est largement responsable du changement climatique : elle est à l'origine de jusqu'à 20% des émissions de gaz à effet de serre. Les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SACO) affaiblissent également le système immunitaire de l'homme et sont à l'origine des cancers de la peau et des cataractes. Les déchets dangereux provoquent à long terme un empoisonnement des sols et des eaux, avec des répercussions sur la santé et sur les conditions de vie des populations. Le commerce de ces déchets, pourtant puni par la Convention de Bâle, est en pleine expansion, sans aucun scrupule, et aujourd'hui la situation est grave.

Caméléon



Les délits environnementaux, par nature, s'étendent sur plusieurs pays, impliquant souvent des organisations criminelles transfrontalières. La mondialisation facilite également la circulation de marchandises dangereuses pour l'environnement, en toute impunité. Une peau de tigre ou des défenses en ivoire passent par plusieurs mains, entre le site de braconnage et l'acheteur final. Un arbre abattu

Le Conseil de l'OMD a adopté plusieurs recommandations sur la lutte contre les délits environnementaux ; la dernière en date a été votée en juin 2008 et invite tous les Membres à poursuivre leurs efforts pour combattre les délits environnementaux et s'assurer que l'environnement demeure une question prioritaire pour les douanes dans le monde entier.

Des positions et sous-positions sur des articles sensibles à l'environnement ont été modifiées ou ajoutées dans le Système harmonisé (SH) afin de recenser et de surveiller les articles les plus commercialisés. La version 3 du Modèle de données de l'OMD comprendra également des éléments de données sur les déchets dangereux, non seulement pour permettre aux douanes de mieux contrôler et identifier les déchets dangereux importés et exportés mais également pour diffuser les informations aux agences gouvernementales compétentes via le système de guichet unique. Il est également envisagé d'inclure des éléments de données sur des espèces menacées.

Le Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN), mis en place par l'OMD, est très utilisé pour l'échange de renseignement et a permis la constitution d'une base de données de saisies pour la lutte contre les délits environnementaux aux frontières. Le CEN enregistre les saisies d'espèces menacées



© Douane française

 Contrôle d'un conteneur  
de produits dangereux

*Le Conseil de l'OMD invite tous les Membres à poursuivre leurs efforts pour combattre les délits environnementaux et s'assurer que l'environnement demeure une question prioritaire pour les douanes dans le monde entier.*

et de déchets dangereux réalisées par les douanes du monde entier. La base de données des saisies de SACO sera bientôt disponible. Les alertes, les analyses de tendances et les informations fournies par d'autres organisations maintiennent les douaniers du monde entier en alerte sur les nouvelles formes de trafic. Les indicateurs de risque détaillés sur les espèces menacées, les SACO et les déchets dangereux, développés par le Secrétariat, aident au quotidien les fonctionnaires des douanes sur le terrain à identifier les mouvements illicites de marchandises.

Le réseau des bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement (BRLR) de l'OMD s'attache activement à collecter et analyser les informations sur les saisies et à organiser des formations sur la protection de l'environnement aux frontières.

Le premier cours « Douane et CITES » est désormais disponible sur la plate-forme e-learning de l'OMD. Ce cours s'adresse aux fonctionnaires des douanes mais également à d'autres parties prenantes dans le commerce réglementé par la CITES. Le Secrétariat et le PNUE ont développé ensemble un programme d'e-learning sur les SACO qui sera accessible bientôt en 2009.

Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec des organisations internationales sur la base de protocoles d'accord signés, par exemple, avec le Secrétariat de la CITES, le Secrétariat de la Convention de Bâle et le PNUE, l'objectif étant d'unir ses efforts pour lutter contre les délits environnementaux.

Depuis 2001, l'OMD est un partenaire actif des initiatives « Douanes vertes », série d'activités menées en collaboration, par exemple : ateliers, supports de formation et actions communes, par des organisations partenaires dans l'objectif de sensibiliser davantage les fonctionnaires des douanes sur les questions d'environnement.

Un projet commun appelé « Sky-Hole Patching », lancé en 2006 par 20 administrations douanières de la région Asie Pacifique et soutenu par le BRLR Asie-Pacifique et par le Bureau régional du PNUE en Thaïlande, a permis de saisir 155 tonnes de SACO et de réaliser 116 saisies de près de 20 000 tonnes de déchets dangereux, regroupant aussi bien des déchets électroniques que des vêtements usagés et des huiles usées.

Le Secrétaire général de l'OMD a décidé de placer la journée internationale de la douane, le 26 janvier 2009, sous le thème : « **Douane et environnement : protection de notre patrimoine na-**



© Douane belge

 Défenses d'éléphants  
(ivoire brut)

« Le Secrétariat de la Convention de Bâle estime que la coopération engagée avec l'Organisation mondiale des douanes peut jouer un rôle majeur et permettre aux Parties à la Convention de Bâle de lutter contre le commerce illicite de déchets dangereux par-delà les frontières. »

Katharina Kummer Peiry  
Secrétaire exécutive de la Convention de Bâle





Cornes de rhinocéros

© Douane polonaise

turel ». C'est, pour les administrations douanières, l'occasion idéale de mettre en valeur leur rôle dans la protection de l'environnement. L'ensemble de la communauté douanière a célébré cette journée symbolique sous le même thème.

Le Secrétariat a proposé de lancer une opération conjointe en 2009 pour stopper la circulation illicite de déchets dangereux et d'autres déchets. Cette opération impliquera plus d'une centaine d'administrations douanières en Europe, dans la région Asie/Pacifique et en Afrique, avec le soutien de sept BRLR de l'OMD, d'autorités nationales et de plusieurs organisations internationales. De plus, toutes les Administrations Membres de l'OMD lanceront parallèlement une opération intensive de contrôle d'une journée, qui aura pour cible le trafic d'espèces menacées. Le Secrétariat installera le système CENCOMM pour ces deux opérations afin d'assurer une transmission continue et sécurisée des informations.

À l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle, la douane est confrontée à d'énormes défis, mais une chose est sûre : nous devons prendre ces défis très au sérieux et nous engager davantage dans la lutte contre les délits environnementaux aux frontières. La communauté douanière dans son ensemble doit partager la responsabilité de protéger la seule planète sur laquelle nous vivons, ainsi que les générations futures. Les produits de luxe sont reproductibles, mais les espèces menacées comme le tigre ne mettront pas longtemps à s'éteindre. Une fois qu'ils auront disparu, ce sera pour toujours. Si nous ne faisons rien, des tragédies comme celle d'Abidjan en Côte d'Ivoire où se sont déversées des montagnes de déchets en août 2006, risquent de se reproduire.

La douane a fait beaucoup, mais il faut agir encore davantage pour faire barrage aux délits environnementaux et protéger notre patrimoine naturel.

En savoir +  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)



Grenouille

© Douane belge

## Douane et Environnement, le BRRC Asie-Pacifique s'implique



Atelier de formation de formateurs « Douanes vertes », Shanghai, mai 2007

Coopération régionale et formation des agents de lutte contre la fraude sont deux éléments essentiels dans le combat contre le trafic illicite de substances dangereuses pour l'environnement : substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), déchets dangereux, espèces animales et végétales menacées, etc.

Depuis juillet 2005, le Bureau régional pour le renforcement des capacités (BRRC) de l'OMD pour la région Asie-Pacifique entretient des relations très étroites avec le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (ROAP) du PNUE afin de renforcer les activités de renforcement des capacités des fonctionnaires chargés de la lutte contre la fraude. Le BRRC Asie-Pacifique est également depuis ses débuts membre du Forum des partenaires régionaux, aux côtés du

PNUE, de l'ONUDC, du BRLR Asie-Pacifique, de l'ONG EIA (Environmental Investigation Agency), d'Interpol, etc. Ce forum permet d'échanger des informations sur les AME (Accords multilatéraux sur l'environnement), sur les tendances du commerce illicite, tout en discutant des prévisions en matière de renforcement des capacités.

Le BRRC Asie-Pacifique tente de sensibiliser et de renforcer les capacités des services douaniers de la région en matière de protection de l'environnement principalement en organisant séminaires et ateliers sur le Système harmonisé (SH), qui, grâce à la coopération PNUE/OMD, attirent l'attention sur des codes spécifiques du SH pour les SACO ou autres produits environnementaux. Ces ateliers traitent aussi d'autres thèmes, par exemple les moyens de contrôle de la circulation illicite de marchandises dans une zone de libre échange et les moyens d'échange d'informations via le réseau de renseignement.



© Douane chinoise

*Gaz réfrigérant*

## Le mécanisme « Sky-Hole-Patching » toujours en marche

Le BRLR Asie-Pacifique est bien déterminé à protéger l'environnement. Le succès du projet « Sky-hole Patching » a marqué une étape importante dans la lutte contre le commerce illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et de déchets dangereux dans la région Asie-Pacifique. Ce projet mené sur 14 mois s'est achevé le 1<sup>er</sup> novembre 2007, mais le mécanisme de signalement et de surveillance ne s'arrête pas là et permet toujours de détecter d'énormes volumes de déchets dangereux : 126 saisies de 2 677 164 kg au total depuis novembre 2007. Ce projet a un impact retentissant, il bénéficie d'une excellente réputation internationale et son influence se propage dans le monde entier. En 2008, le BRLR A-P a continué de prendre une part active à des séminaires internationaux et il a entamé des discussions sur l'extension de la coopération internationale, laquelle revêt une importance capitale pour continuer à protéger l'environnement en toute efficacité et dans le monde entier.

**En savoir +**  
[rilo-ap@customs.gov.cn](mailto:rilo-ap@customs.gov.cn)



Pour sensibiliser les départements spécialisés dans les formations douanières, le BRRC a invité le PNUE à assister aux réunions des Centres régionaux de formation en 2006. Cette démarche s'est avérée efficace pour améliorer la formation sur la lutte contre le commerce illicite de produits environnementaux et doter l'initiative « Douanes vertes », le projet « Sky Hole Patching », notamment d'un certain appui. Dans les faits, d'étroites relations se sont établies entre le PNUE et l'école des douanes de Shanghai (SCC). La SCC a notamment accueilli l'atelier de formation de formateurs « Douanes vertes » en 2007, auquel ont participé des experts douaniers régionaux et les secrétariats des AME.

Le BRRC Asie-Pacifique a participé activement aux ateliers organisés par le PNUE et par d'autres organisations, et il a mis en place notamment les outils de lutte contre la fraude développés par l'OMD.

Le BRRC Asie-Pacifique s'est vu décerner le prix « Ozone Protection Award » du gouvernement américain en 2008, en reconnaissance des actions qu'il a menées pour le renforcement des capacités et la coopération régionale dans l'objectif de contrôler le commerce de SACO.

En ce qui concerne le programme 2008-2009, le BRRC Asie-Pacifique prévoit d'organiser un séminaire régional de l'OMD sur l'**Initiative Douanes vertes** en Inde avec le soutien du Fonds japonais CCF.

**En savoir +**  
[matsumoto@roc.org](mailto:matsumoto@roc.org)



*Atelier de formation « Douanes vertes » pour la grande sous-région du Mékong, Bangkok, septembre 2007*



## Halte au trafic des déchets dangereux en mer Baltique

Les pays membres du Conseil des États de la mer Baltique (CBSS) envisagent une opération conjointe en matière d'environnement en 2009. Ce Conseil regroupe les États suivants : Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, Russie et Suède.



© Douane danoise

*Saisie de batteries usagées dans le port de Roedby (Danemark)*

Les autorités douanières et les agences de protection de l'environnement des pays concernés cibleront les conteneurs de déchets dangereux qui traversent illégalement les frontières. Afin de pouvoir prendre les décisions qui s'imposent en connaissance de cause, la Présidence danoise du CBSS a décidé d'analyser tout d'abord la situation actuelle de ce trafic.

C'est ainsi que le Danemark a demandé au BRLR Europe occidentale de lui fournir une analyse des saisies de déchets dangereux réalisées dans les États du CBSS ou ayant un lien avec eux, enregis-

trés dans la base de données du Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN). Cette analyse a été remise au CBSS et elle est également disponible sur le site Internet de l'OMD.

Le BRLR Europe occidentale continuera de soutenir activement l'initiative du CBSS pendant toute la durée de l'opération, laquelle utilisera l'outil de communication de l'OMD, CENCOMM.

**En savoir +**  
[office@rilo-we.org](mailto:office@rilo-we.org)

## L'Allemagne fait appel à des chiens détecteurs d'espèces menacées

Des centaines de tortues minuscules enfermées dans un sac d'eau, des œufs de perroquet cachés dans des sous-vêtements, des oiseaux glissés dans de minces tubes en plastique ou des grenouilles à flèche empoisonnée dans des bouteilles : le commerce illicite d'espèces menacées est, avec celui de la drogue et des armes, le trafic le plus lucratif du monde. Interpol estime à environ 20 milliards de dollars US la valeur annuelle du commerce illicite de plantes et d'animaux. Face à ce phénomène, les douanes allemandes ont déployé les grands moyens : des chiens détecteurs spécialement entraînés pour reconnaître les espèces menacées.

En 2007, l'aéroport de Francfort a été le théâtre de 561 saisies de quelque 111 838 objets au total, dont 5 599 animaux vivants ainsi que des produits

dérivés tels que des sacs en peau de serpent, du caviar, des fourrures ou des cobras conservés dans de l'alcool. Les conséquences de ce trafic sont évidentes : c'est une menace à la survie même des espèces rares.

Pour garder une longueur d'avance sur la mafia hautement professionnelle qui s'adonne au trafic d'espèces sauvages, les douanes allemandes ont dressé un certain nombre de chiens détecteurs pendant des stages de dix semaines dans l'un des centres de dressage des douanes. Ces chiens peuvent détecter même des objets très peu odorants et sont une solution idéale pour contrôler rapidement bagages, paquets, voire des conteneurs entiers.

**En savoir +**  
[www.zoll.de](http://www.zoll.de)



## Coup de pouce à la gestion des déchets dangereux en Côte d'Ivoire

Le début de l'année 2009 sera marqué par le lancement d'un projet pilote visant à renforcer les capacités de la Côte d'Ivoire à surveiller et contrôler les mouvements transfrontaliers de déchets et de produits chimiques dangereux.

Ce projet prévu sur deux ans, est destiné à combler plusieurs failles et carences mises en évidence lors du déversement de produits toxiques du cargo « Probo Koala » dans une zone résidentielle d'Abidjan en août 2006. Le projet sera mis en œuvre par le Centre régional de la Convention de Bâle pour les pays africains francophones, basé au Sénégal, et c'est le Ministère de l'environnement de Côte d'Ivoire qui sera chargé de son exécution, en coopération avec le Secrétariat de la Convention de Bâle.

Financé par le Programme Quick Start du SAICM (Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques), ce projet développera des outils qui permettront d'analyser les lacunes de la législation nationale par rapport aux accords internationaux conclus par les pays d'Afrique Parties à la Convention qui possèdent des installations portuaires. La Côte d'Ivoire sera ainsi à même de mettre en œuvre et de faire appliquer les lois internationales et nationales sur le contrôle des mouvements transfrontaliers (en particulier l'importation et le transit) de déchets et produits chimiques dangereux, grâce à une approche globale et intégrée, tout en respectant les obligations, normes et objectifs de la Convention de Bâle, du Règlement sanitaire international 2005 de l'OMS, de la Convention MARPOL 73/78, de la Convention de Rotterdam et de la Convention de Stockholm.

Une série de formations à destination des fonctionnaires des douanes et d'autres agents de services de lutte contre la fraude sera organisée en Côte d'Ivoire. Il est envisagé de reproduire ce projet pilote dans trois autres pays d'Afrique, dans le cadre des activités financées par le Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour la Côte d'Ivoire.

La Convention de Bâle de 1989 sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination repose sur deux piliers : premièrement, elle régleme les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et autres déchets ; deuxièmement, la Convention oblige ses Parties à s'assurer

de la gestion et de l'élimination économiquement rationnelles de ces déchets. Pour ce faire, il est demandé aux Parties de réduire au minimum les quantités de déchets qui traversent les frontières, de les traiter et de les éliminer le plus près possible de l'endroit d'où ils proviennent et de prévenir ou de réduire au minimum la production de déchets à la source.

Des contrôles stricts doivent être appliqués aux déchets dangereux, depuis leur production jusqu'à leur stockage, transport, traitement, réutilisation, recyclage, récupération et élimination définitive.

La Convention de Bâle dispose de 14 Centres régionaux et de coordination dont un au moins sur chaque continent.

**En savoir +**  
[www.basel.int](http://www.basel.int)  
# 41 22 917 82 18  
[sbc@unep.ch](mailto:sbc@unep.ch)

Willem Wijnstekers  
Secrétaire général de la CITES

« La CITES doit veiller à deux aspects : la pérennité du commerce d'espèces sauvages et par conséquent la circulation licite des animaux, plantes et produits par-delà les frontières. La douane joue donc un rôle primordial dans la mise en œuvre de la CITES, rôle qui a pris de plus en plus d'importance au fil du temps, à mesure que de nouvelles espèces comptant de plus en plus sur le plan économique ont été ajoutées dans les annexes de la Convention, comme le bois tropical et certaines espèces de poissons.

La criminalité internationale relative à la flore et à la faune sauvages est de plus en plus organisée et, sans le professionnalisme des fonctionnaires des douanes et les réseaux de coopération mis en place avec l'OMD, la bataille contre le commerce illicite d'espèces menacées serait perdu d'avance. Il est donc rassurant de pouvoir compter sur l'engagement pris par l'OMD pour renforcer les capacités des autorités douanières du monde entier afin de relever les défis liés aux contrôles du commerce d'espèces sauvages. Grâce à cet engagement, nous avons maintes fois réussi à faire respecter la CITES. »

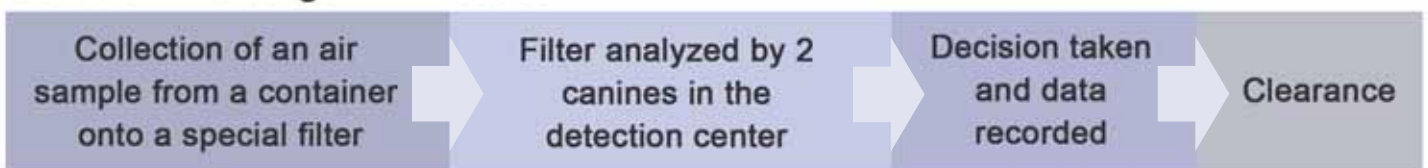




## The RASCargO™ container screening system. Your perfect solution for fighting contraband smuggling.

- Highest throughput in cargo screening – up to 40 containers per hour
- Minimal process modifications
- High detection rates
- Turnkey, economical, simple implementation
- Can detect tobacco, drugs and other prohibited substances
- Utilizes containers' idle time – no need to move containers
- Embedded web-based process monitoring

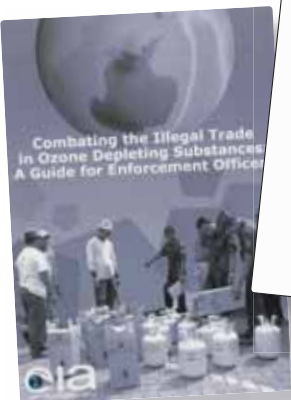
### Generic RASCargO™ Process:







# La protection de l'environnement, une des priorités du BRLR de Moscou



Le BRLR Moscou contribue aux Accords multilatéraux sur l'environnement liés au commerce et coordonne l'enregistrement des saisies dans le système CEN par les services douaniers de la région. Poursuivant sa coopération avec le Réseau régional de l'ozone en Europe et en Asie centrale du PNUE contre le commerce illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), il vient de traduire le guide sur la lutte contre le commerce illicite de SACO, destiné aux fonctionnaires des services de lutte contre la fraude (*Guide for Enforcement Officers on Combating Illegal Trade in ODS*). Il a également réalisé la brochure consacrée au transport illicite de SACO en 2007.

Entre 2005 et 2008, deux bulletins et une brochure sur les saisies d'espèces protégées par la CITES ont été publiés.

En 2009, le BRLR envisage de diffuser des bulletins consacrés aux saisies de substances réglementées par la CITES et de substances nucléaires, radioactives et dangereuses.

**En savoir +**  
[rilo-moscow@gubk.customs.ru](mailto:rilo-moscow@gubk.customs.ru)



[www.cotecna.com](http://www.cotecna.com)

## COTECNA

Cotecna assiste les Douanes dans leur processus de modernisation en développant les services et les outils pour répondre aux besoins des Douanes sur un plan mondial.

### Services

- Services scanners
- Système de gestion du risque (SIAR®)
- Gestion d'entrepôts sous Douane
- Suivi électronique du transit
- Evaluation en Douane (ValueQuest®)
- Assistance technique
- Sécurisation de la chaîne d'approvisionnement
- Système de communauté portuaire - Guichet unique

## Séminaire sur les « OEA », une première pour la région Afrique orientale et australe !

Le premier séminaire de la Région Afrique orientale et australe sur le statut d'opérateur économique agréé (OEA) a été organisé à Maputo, au Mozambique, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2008, par l'OMD, en coopération avec le Bureau de la Région Afrique orientale et australe pour le renforcement des capacités et sous l'égide du Japon par l'intermédiaire du Fonds de coopération douanière (CCF).

Les séminaires sur les OEA s'inscrivent dans la mise en œuvre actuelle de la stratégie de l'OMD en matière de renforcement des capacités et du programme SAFE (Cadre de normes visant à sécuriser et faciliter le commerce mondial). Ce séminaire avait pour objectif de former des conseillers nationaux et régionaux pour

le processus de réforme mené à l'échelon national et/ou régional dans l'objectif de mettre en œuvre un programme d'OEA.

Des représentants de 16 pays membres de la Région Afrique orientale et australe ainsi que des représentants du secteur privé du Mozambique ont participé à ce séminaire animé par des experts de l'OMD, des douanes japonaises et de la JICA. Les participants ont appris par des exemples comment mettre en œuvre les différentes étapes du programme d'OEA : identification des risques, évaluation des risques et enfin réaction face à ces risques et définition d'un programme de contrôle personnalisé pour y remédier.

En savoir +  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)



La Direction nationale des douanes d'Uruguay a accueilli le premier séminaire de formation à l'utilisation du Réseau douanier de lutte contre la fraude douanière (CEN-Customs Enforcement Network).

Cette action de formation a été organisée conjointement par la Direction nationale des douanes d'Uruguay, le Bureau régional de renforcement des capacités (BRRC) de la région « Amériques caraïbes » de

de la présence des Directeurs généraux des douanes d'Uruguay, M. Luis Salvo et d'Argentine, Mme Silvina Tirabassi.

Les animateurs de l'OMD, Anette Bonde et Giorgio Sincovich de la Sous-direction du contrôle et de la lutte contre la fraude, ont au cours de cette semaine fait bénéficier les apprenants de leurs connaissances et expertise en matière d'utilisation du CEN. L'accent a été mis sur l'importance

## Les formations à l'utilisation du CEN sont des plus demandées !

l'OMD, et avec le soutien du Bureau régional de liaison chargé du renseignement (BRLR) d'Amérique du sud.

Les échanges entre les participants ont profité

de l'entrée des données dans le CEN ainsi que de l'échange d'informations et de renseignements pour une meilleure utilisation des capacités du CEN.

Cet outil performant en termes d'analyses, d'évaluation des risques, de ciblage et de communication doit s'intégrer au niveau national et régional dans un dispositif cohérent de lutte contre la fraude. Il est indispensable à cet égard, que les utilisateurs de ce réseau disposent d'une culture du renseignement et ne soient pas réticents à l'utilisation des nouvelles technologies.

En savoir +  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

## Premier accord officiel dans le cadre du Programme Columbus



Un accord de coopération technique pour trois ans, s'inscrivant dans le cadre du renforcement des capacités, a été signé le jeudi 4 décembre 2008 par Monsieur D. Tseveenjav, Directeur général de l'Administration générale des douanes de Mongolie, par Monsieur Willy Rovers, Directeur général adjoint de l'Administration fiscale et douanière des Pays-Bas, et par Monsieur Kunio Mikuriya, Secrétaire général élu de l'OMD.

Cet accord est un document d'orientation visant à resserrer considérablement la coopération pour améliorer le renforcement des capacités en Mongolie, dans le cadre du Programme Columbus. Le programme porte sur les points suivants pour la période 2009-2011 :

- Trois séminaires sur la gestion des risques, axés sur la mise en œuvre pratique d'un système de gestion des risques.
- Deux sessions de formation sur l'utilisation de systèmes non intrusifs, plus précisément sur la lecture et l'interprétation

d'images scannées et sur le lien avec la gestion des risques.

- Deux séminaires sur le contrôle a posteriori dans le contexte de la facilitation des échanges.
- Un séminaire sur la prévention de la fraude grâce à une stratégie de contrôle/prestabilisation de services et de communication.
- Un séminaire de formation des cadres basé sur le Recueil de l'OMD visant à développer le renforcement des capacités.

Chaque année, une délégation de cadres supérieurs se rendra aux Pays-Bas ou en Mongolie pour examiner comment l'accord est appliqué, discuter des activités de coopération spécifiques à prévoir pour l'année suivante, signer le plan de travail annuel et aborder d'autres sujets d'intérêt commun.

**En savoir +**  
[capacity.building@wcoomd.org](mailto:capacity.building@wcoomd.org)

# Administration des douanes d'Ukraine



## Mission

Le State Customs Service of Ukraine (SCSU) est un organe central du pouvoir exécutif. Créé en 1991, ce Service a pour mission de diriger, de coordonner et de contrôler les activités des autorités douanières, des institutions et organisations douanières spécialisées, dans la mise en œuvre des lois ukrainiennes sur les pratiques douanières.

## Tâches de base

Les douanes ukrainiennes s'efforcent de mener à bien les tâches de base suivantes :

- Mise en œuvre de la législation douanière ukrainienne et contrôle de la conformité à cette législation.
- Protection des intérêts économiques de l'Ukraine.
- Garantie du respect des obligations imposées par les accords internationaux sur les pratiques douanières dont l'Ukraine est signataire.
- Mise en œuvre de contrôles douaniers et du dédouanement de marchandises et de véhicules traversant les frontières ; amélioration des moyens et de la forme utilisés pour ces contrôles.
- Mise en œuvre, en coopération avec d'autres organes d'État habilités, de mesures visant à protéger les intérêts des consommateurs et à garantir que les acteurs économiques participant au commerce extérieur agissent dans l'intérêt de l'État en ce qui concerne le marché extérieur.
- Création de conditions favorables à une accélération de la circulation de marchandises et des flux de voyageurs passant par les frontières douanières.
- Lutte contre la contrebande et les violations des règles douanières.



## Contact

**Président :** M. Anatoliy Makarenko

**Nommé le :** 28 janvier 2009

**Adresse officielle :** Service d'État des douanes ukrainiennes

11-g, Dehtiarivska Str.  
Kiev 04119 / Ukraine

**Date de création :** 1991

**Contact général :** M. Oleh Ovchinnikov

Directeur du Département des activités internationales

Tél. : +380 44 247 2606 / 247 2706

Fax : +380 44 247 2851 / 489 0212

inter@customs.gov.ua

dmsu@customs.gov.ua

www.customs.gov.ua

## Organisations internationales/régionales dont l'Ukraine est membre :

OMD, OMC, Coopération économique de la mer Noire (BSEC), Organisation pour la démocratie et le développement (GUAM), CEI.

- Développement de la coopération internationale dans le domaine des pratiques douanières.

## Objectifs

Pour remplir sa mission, l'Administration des douanes d'Ukraine s'efforce de tendre vers les principaux objectifs suivants :

- Simplification et harmonisation des régimes douaniers
- Sécurité de la chaîne logistique
- Facilitation du commerce international
- Amélioration des activités douanières de contrôle et de lutte contre la fraude
- Initiatives de lutte contre la contrefaçon et la piraterie
- Partenariats public-privé

## Informations générales

**Nom officiel :** Ukraine

**Capitale :** Kiev

**Langue officielle :** Ukrainien

**Superficie :** 603 700 km<sup>2</sup>

**Population :** 46 263 079

**Monnaie :** Hrivna

**Fête nationale :** 24 août

**Code :** ISO UA

**En savoir +**

[www.customs.gov.ua](http://www.customs.gov.ua)



## Clonage de chiens détecteurs de drogue en Corée

C'est une première mondiale : l'Administration des douanes coréennes (KCS) a réussi à faire donner naissance via la méthode du clonage à sept chiens détecteurs de drogue entre octobre et novembre 2007, franchissant ainsi une étape dans l'amélioration de la qualité de chiens détecteurs pour la protection des frontières coréennes contre le trafic de drogue et les attaques terroristes.

Les chiens renifleurs de drogue, dotés d'un excellent odorat, peuvent localiser précisément et rapidement des stupéfiants cachés dans des endroits les plus secrets, que l'homme peut à peine deviner. Mais le dressage de ces chiens n'est pas facile, il coûte extrêmement cher (40 millions de wons – environ 21 400 euros - par tête), et pas plus de trois chiens dressés sur dix réussissent l'examen final pour devenir chiens détecteurs de drogue.

Face à cette situation, les douanes coréennes, souhaitant disposer de chiens détecteurs de niveau supérieur, a demandé à la faculté de médecine vétérinaire de l'Uni-



versité nationale de Séoul de cloner des cellules du meilleur chien coréen détecteur de drogue, appelé Chase, en utilisant les technologies universitaires de pointe de clonage d'animaux, pour produire sept petits Chase.

En général, pour devenir renifleurs de drogue, les chiens passent par trois étapes de dressage et de test sur 16 mois. Les sept chiens clonés ont tous passé la première étape et réussi le test de Campbell sur la qualité de détection, le test Toman Litter et le test du miroir pour la sociabilité, avec d'excellents résultats. Désormais âgés de 15 mois, Les chiots font également preuve de performances remarquables dans la deuxième étape de dressage pour chiens de trois à 12 mois et promettent de devenir des chiens détecteurs du plus haut niveau. Ces chiens clonés seront dressés « officiellement » au centre de dressage des chiens détecteurs qui dépend du centre des services douaniers de contrôle aux frontières, entre mars et juin 2009. S'ils réussissent l'examen final, ils seront envoyés dans les bureaux régionaux des douanes dans les ports et aéroports du pays où ils seront utilisés pour rechercher de la drogue.

Si ce projet de partenariat entre le gouvernement et l'université, mettant en relation l'infrastructure de dressage de l'Administration des douanes coréennes et la technologie de clonage mondialement reconnue de l'Université nationale de Séoul, s'achève avec succès, les répercussions économiques de ce projet promettent d'être considérables.

En savoir +

<http://english.customs.go.kr>





ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

# Accédez à la connaissance douanière internationale

## Programme E-Learning de l'OMD sur les Standards douaniers

Les opérateurs du commerce, institutions et organisations ont maintenant accès au programme e-learning de l'OMD, utilisé au quotidien pour la formation des douaniers dans plus de 110 pays.

L'utilisation de cet outil apporte la valeur ajoutée indéniable du partage de standards de bases et d'un langage commun pour la collaboration quotidienne entre les administrations douanières et les opérateurs économiques.

Accessible tant individuellement que pour de larges groupes, flexible et interactif, l'outil e-learning vous aide à structurer et à gérer le déroulement de la formation.

Certains pays bénéficient de la proximité et du service personnalisé d'un distributeur e-learning local.



DEMO GRATUITE  
Accessible sur notre site Internet



### Liste des Cours & Quiz d'évaluation

- OEA (SAFE & EU AEO traders)
- Règles d'Origine - **NOUVEAU**
- Contrôles douaniers
- Valeur en douane
- Prix de transfert - **NOUVEAU**
- Système Harmonisé, notes & amendements au SH 2007
- Droits de propriété intellectuelle
- Carnets ATA
- Carnets TIR\*
- Convention de Kyoto révisée\*
- Inspection des conteneurs\* (\* En développement)

Consultez le catalogue et liste de prix sur notre site Internet  
[www.premierairtime.com](http://www.premierairtime.com)

DISTRIBUÉ PAR:



### Contactez-nous

PAR TELEPHONE

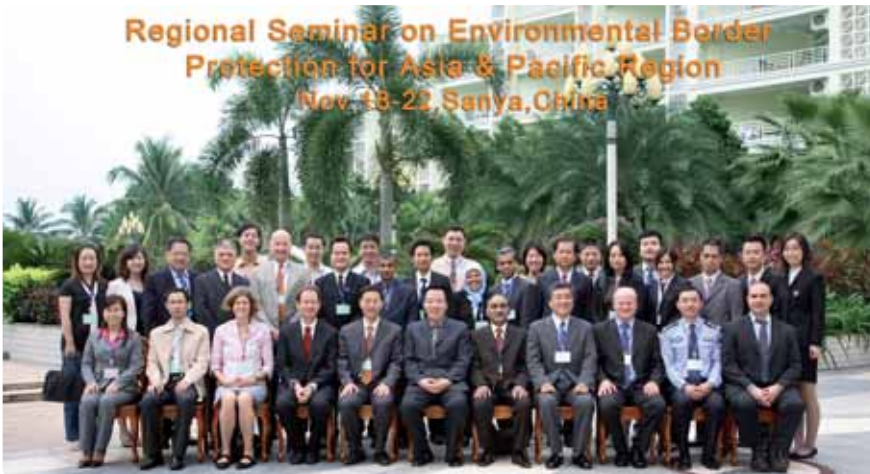
+32 (0)2 227 11 26

PAR E-MAIL

[info@premierairtime.com](mailto:info@premierairtime.com)

Plus de  
**2500**  
pages en ligne !





## La protection de l'environnement, un défi majeur aux frontières !

Dans l'objectif de renforcer les capacités douanières régionales de lutte contre les délits environnementaux transfrontaliers et pour faire écho au thème « Douane et environnement » choisi par l'OMD pour 2009, le BRLR Asie-Pacifique a organisé un séminaire régional à Sanya (Chine) du 18 au 22 novembre 2008 sur le thème de la protection de l'environnement aux frontières. Cet événement a attiré près de 40 délégués représentant

une vingtaine de pays Membres de la région.

Ce séminaire de cinq jours a permis de présenter une vue d'ensemble de la situation mondiale des délits environnementaux, plus particulièrement du commerce illicite de déchets dangereux, de la contrebande de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et du trafic illicite d'espèces sauvages. Des exposés ont

été réalisés par des experts du Bureau de Beijing de la Convention de Bâle, du PNUE ROAP, de l'Agence des frontières du Royaume-Uni, des douanes chinoises, des douanes de Hong Kong, des douanes des États-Unis, de TRAFFIC et de l'EIA. Des représentants des douanes australiennes, des douanes japonaises, des douanes des Maldives, des douanes pakistanaises et d'autres Administrations Membres de l'OMD ont également contribué dans une large mesure au séminaire en réalisant des présentations d'excellente qualité sur la situation des différents pays en matière de lutte contre la fraude et sur leurs expériences dans le domaine de la protection de l'environnement.

Les délégués se sont déclarés extrêmement satisfaits de ce séminaire, excellente plate-forme d'échange de vues et de communication dans le domaine de la lutte contre les délits environnementaux.

En savoir +  
[rilo-ap@customs.gov.cn](mailto:rilo-ap@customs.gov.cn)

## La taxe environnementale hongroise est un succès



En 1995, la Hongrie a instauré une taxe environnementale sur certains produits, dans l'objectif de réduire la pollution. La liste des produits soumis à cette taxe a été modifiée plusieurs fois depuis. En 2008, cette taxe est prélevée sur différents produits pétroliers, sur les pneus, les agents réfrigérants, les emballages, les piles, les publicités papier et les équipements électriques et électroniques.

Un changement important est intervenu le 1er janvier 2008 : à compter de cette date, l'autorité douanière est devenue, à la place de l'autorité fiscale, l'agence chargée de l'évaluation, du paiement, des réclamations et du contrôle de la taxe et de son recouvrement.

Ceci a immédiatement entraîné un contrôle plus sévère des obligations légales car la Garde des douanes et des finances hongroise dispose désormais d'un véritable pouvoir sur les produits importés et les produits fabriqués en Hongrie.

L'administration des douanes a consacré le premier semestre 2008 à l'enregistrement d'opérateurs économiques. À la fin septembre 2008, elle avait reçu plus de 87 000 déclarations de la part d'environ 300 clients.

Pour assurer un suivi plus efficace, des mesures complémentaires ont été mises en place afin de renforcer l'action de l'autorité douanière pendant les contrôles. Ces mesures concernent la confiscation et la saisie. Mais, comme de nombreux assujettis potentiels ne sont pas encore enre-

gistrés dans le système, l'administration a été obligée d'augmenter le montant de l'amende forfaitaire.

En 2008, l'autorité douanière hongroise avait dépassé le montant des recettes constituées par la taxe environnementale, prévu par le ministère des finances.

L'autorité a également pris des mesures pour sensibiliser davantage l'administration en elle-même aux questions environnementales, par exemple en incitant à la collecte de piles et de néons, en faisant en sorte de réduire les impressions et de travailler dans un environnement sans papier.

En savoir +  
<http://vam.gov.hu>

## « Le CTP est le point de convergence le plus approprié et le plus logique pour l'élaboration de normes et d'instruments à l'échelon mondial »



Le Comité technique permanent (CTP), placé sous la responsabilité générale du Conseil de l'OMD, contribue aux orientations stratégiques des travaux effectués par l'OMD en matière de facilitation des échanges. En particulier, les activités du CTP englobent de nombreux défis que pose le 21<sup>ème</sup> siècle tels que la mise en réseau international des douanes, la meilleure coordination de la gestion des frontières, le recours aux nouvelles technologies et procédures modernes ou encore un renforcement du partenariat douane-entreprise. Par son travail, le CTP contribue ainsi fortement à l'harmonisation et à l'application uniforme de procédures douanières simplifiées et apporte un soutien stratégique aux programmes de renforcement des capacités de l'OMD.

Afin de mieux comprendre le rôle et les activités du CTP, OMD Actualités a rencontré la Présidente, Kameswari Subramanian, et le Vice-président, Ismaïla Diop, du CTP qui ont accepté de se livrer à une interview croisée.

### OMD Actualités : Que pensez-vous de l'évolution actuelle du CTP concernant l'étendue des sujets traités, notamment la douane au 21<sup>ème</sup> siècle, et le rôle du CTP au sein de l'OMD ?

**Kameswari Subramanian** : L'évolution actuelle suit une tendance tout à fait positive, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un ordre du jour qui couvre tout un éventail de sujets et permet à d'autres Organisations et à d'autres directions de l'OMD dont l'activité est liée à celle du CTP de contribuer davantage aux

travaux du Comité. Le niveau de participation ainsi que la profondeur et la qualité des discussions menées lors de la dernière réunion du CTP sur le nouvel ordre du jour montrent qu'il existait un réel besoin de se pencher sur l'étendue des sujets abordés par le Comité. Il est évident également que les points de nature tech-



nique figurant à l'ordre du jour sont tout à fait pertinents pour les Membres de l'OMD qui assistent aux réunions, ainsi que pour les observateurs venant de diverses Organisations, à la fois d'Organisations intergouvernementales et d'entreprises privées.

S'agissant en particulier de la douane au 21<sup>ème</sup> siècle et de son incidence sur les sujets à traiter par le CTP, je souhaiterais préciser tout d'abord que les concepts qui figurent dans ce document fourniront des orientations stratégiques à la fois aux administrations nationales et à l'OMD pour l'organisation de leur travail et la fixation d'un ordre de priorité aux domaines présentant un intérêt critique. Le fait que le CTP ait accepté que les domaines clés de ce document soient mis en relation avec le plan d'action du Comité traduit bien le lien qui existe entre la douane au 21<sup>ème</sup> siècle et les sujets à aborder par le Comité. Je suis convaincue que ceci orientera certains domaines de travail intéressant directement le Comité.

Quant à la question du rôle du CTP au sein de l'OMD, il est évident, vu le nombre et la qualité des instruments et des documents élaborés, que le CTP est l'un des comités techniques les plus importants de l'Organisation. Il peut jouer un rôle essentiel en veillant à ce que les questions d'actualité pertinentes soient examinées et que des orientations utiles soient fournies en temps voulu, aussi bien au Conseil qu'aux Membres. Pour cette raison, seul le CTP peut faire le lien entre les autres domaines techniques et la façon dont ils seront traduits en procédures effectives, qui seront mises en application par les fonctionnaires des douanes. Il faut reconnaître que toutes les mesures, qu'il s'agisse de classification, d'évaluation en douane, de lutte contre la fraude ou de sécurité, doivent être mises en œuvre par les fonctionnaires des douanes sous la forme de procédures douanières, et que le

« Le CTP est l'un des  
Comités techniques les  
plus importants de  
l'Organisation »

CTP est le point de convergence le plus logique pour ces travaux, à l'échelon mondial.

**Ismaila Diop** : D'entrée de jeu, il convient de rappeler que le CTP est l'un des plus anciens Comités de l'OMD. En 2008, nous en sommes aux 183<sup>ème</sup> /184<sup>ème</sup> sessions. Le rôle original du CTP est d'entreprendre des études techniques pour le Conseil et de contribuer aux orientations stratégiques des travaux de l'OMD (mise au point, promotion et gestion des instruments et outils de facilitation).

Au regards de la diversité des sujets abordés notamment sur la douane du 21<sup>ème</sup> siècle, le rôle du CTP au sein de l'Organisation doit être renforcé, et ce que le Conseil de juin 2008 a décidé est que le CTP fera directement rapport à la CPG et au Conseil en lieu et place du rapporteur qui faisait rapport des échanges de vues préparatoires sur les questions techniques. Désormais, le CTP devra élaborer des matrices d'action prioritaire sur les différents sujets évoqués dans la douane du 21<sup>ème</sup> siècle. Le CTP doit transformer la vision de l'avenir en une stratégie opérationnelle et contribuer grandement au stade de mise en œuvre. Pour ce faire, les questions ci-après doivent faire l'objet de débats approfondis au niveau de notre Comité, à savoir :

- La gestion coordonnée des frontières
- Le guichet unique
- Le modèle de données de l'OMD
- L'étude sur le temps nécessaire à la mainlevée
- La mise à jour du cadre de normes, SAFE

Il s'agira d'engager des approches pratiques en rapport avec le plan stratégique. Ces sessions ont marqué une évolution en ce sens.

### O.A. : Dans quelle mesure le CTP répond-il aux besoins des Membres et comment envisagez-vous la participation des Membres et celle du secteur privé au CTP ?

**K. S.** : Le CTP a répondu aux besoins des Membres dans le passé, que ce soit en élaborant une convention d'admission temporaire en coopération avec des organismes commerciaux, ou bien une convention purement liée à la lutte contre la fraude. C'est aussi le CTP qui a apporté des éléments immédiats en réponse aux préoccupations des Nations Unies pour rationaliser les procédures destinées à fournir du matériel de secours en cas de catastrophes naturelles ou autres. Lorsque la CNUCED a déclaré en 1994 que les procédures douanières constituaient l'une des principales barrières non tarifaires au commerce, c'est le CTP qui s'est efforcé d'agir dans les délais pour réviser la Convention de Kyoto. Le CTP a également mis au point des procédures de dédouanement immédiat des marchandises et des principes directeurs sur les renseignements préalables concernant les voyageurs, lorsque des évolutions se sont imposées dans ces domaines. Tout ceci a été développé grâce à une coopération

active entre les Membres et le secteur privé. Ce sont là quelques exemples qui montrent que le CTP a toujours été en mesure de répondre aux attentes à la fois des Membres et du secteur privé, lesquels ont toujours pratiqué une démarche volontariste et pris une part active aux travaux du Comité. Cette relation a été l'un des facteurs favorables au développement, par le CTP, d'instruments et de normes prévoyant des contrôles douaniers efficaces et facilement applicables par les entreprises.

**I. D.** : Le CTP, compte tenu de sa composition et de son caractère transversal, prend en charge les préoccupations des Membres. Ainsi, à l'occasion de ces sessions, tout en abordant des questions traditionnelles notre Comité s'intéresse aux Membres, voire anticipe sur leurs besoins. On peut citer à cet effet des questions importantes débattues à l'occasion de ces sessions telles que :

- Les négociations à l'OMC concernant la facilitation des échanges
- Le commerce transfrontalier informel
- La logistique commerciale de l'économie mondiale
- Les questions relatives au processus d'audit normalisé

Au cours de ces réunions, la possibilité est donnée aux Membres et au secteur privé de faire part de leurs préoccupations et le CPT a le devoir d'être l'instrument de relai de ces questions pour leur prise en charge et leur examen par le Secrétariat.

### O. A. : Le plan d'action est-il une réponse spécifique aux évolutions prévues et est-il destiné à donner des orientations à la Commission de politique générale et au Conseil ?

**K. S. :** Oui, je pense que le nouveau plan d'action est une réponse spécifique, rapide et efficace, aux nouveaux défis qui nous attendent. Si nous sommes capables de réaliser ceci au sein du CTP, il y a toutes les raisons pour que le plan d'action offre des orientations en temps utile à la Commission de politique générale et au Conseil.

**I. D. :** Tout à fait. Le plan d'action du CTP, surtout en ce qui concerne les prochaines sessions, constitue une véritable réponse aux changements attendus. J'en veux pour preuve l'examen par notre Comité de la méthodologie d'approche des questions soulevées de la douane du 21<sup>ème</sup> siècle. Le CTP, dans les pro-

chains jours et à l'occasion des prochaines sessions de la CPG et du Conseil, apportera une solution stratégique par l'élaboration et la promotion de différents outils visant à améliorer le commerce (ex : guide sur le temps nécessaire à la mainlevée des marchandises).

En agissant de la sorte, le CTP pourra fortement influencer et même contribuer à donner des orientations à la CPG et au Conseil, il s'agit là d'une attitude de rupture pour ces instances qui disposeront d'éléments concrets prenant en compte les préoccupations des Membres et du Secteur privé.

# Améliorez votre expertise douanière internationale



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

## Programme de formations présentielles de l'OMD sur les concepts douaniers



- Cours conçus pour les opérateurs économiques, institutions et organisations,
- Groupes de discussions et études de cas présentés par les experts de l'OMD et des professionnels des douanes,
- Méthode d'apprentissage mixte incluant un accès e-learning préliminaire,
- Perspectives des règles du commerce transfrontalier et derniers développements de l'OMD,
- Interaction avec les principaux acteurs du commerce international.

### Thèmes des cours

- SAFE & concept d'OEA
- Règles d'Origine
- Valeur en douane & Prix de transfert
- Règles générales Interprétatives du SH
- SH produits chimiques
- SH produits de haute technologie
- SH équipement de transport
- Contrefaçon et piraterie
- Modèle de données douanières

Calendrier & brochures des cours disponibles sur [www.premierairtime.com](http://www.premierairtime.com)

DISTRIBUÉ PAR:



Contactez-nous

PAR TELEPHONE

+32 (0)2 227 11 26

PAR E-MAIL

[info@premierairtime.com](mailto:info@premierairtime.com)

## O. A. : Est-il nécessaire de resserrer la coopération entre les différents Comités de l'OMD et, si oui, par quels moyens ?

**K. S. :** Il est absolument nécessaire de resserrer la coopération entre les différents Comités de l'OMD pour éviter les doubles emplois et s'assurer que les ressources sont utilisées de manière efficace au sein du Secrétariat et que tout instrument nouveau s'inscrit pleinement dans le mandat global de l'OMD, même si les travaux sont correctement traités au sein des différents comités techniques. La dernière réunion a montré clairement comment un outil développé pour des programmes de lutte contre la fraude pouvait être utilisé pour l'échange d'informations dans le cadre de la mise en œuvre des procédures d'OEA. Le fait d'échanger des informations sur des évolutions importantes en général, comme l'établissement de rapports sur des questions décidées par un groupe de travail spécial ou un autre groupe technique, permet à chaque délégué non seulement d'élargir sa base de connaissances, mais également d'analyser quelles seront les incidences sur les travaux du comité technique auquel il participe. Chaque fois que les travaux d'un comité donné sont censés avoir une incidence sur les travaux d'un autre comité, il devrait y avoir un mécanisme automatique qui permet de rendre compte des travaux du premier comité au second. Le Secrétariat est la seule entité en mesure de s'en assurer, car lui seul a une vue d'ensemble du programme et des travaux des différents comités. Étant donné la convergence des travaux de la douane dans de nombreuses administrations, j'estime que cet

aspect devrait être un point important à prendre en considération au sein du Secrétariat. Dans une certaine mesure, je pense que le CTP s'en est déjà assuré dans le passé et je constate avec satisfaction que la Sous-Direction des Procédures a déjà recensé de nombreux aspects de ce type, qui seront inclus dans l'ordre du jour des prochaines réunions du CTP.

**I. D. :** Une coordination est tout à fait nécessaire. Le CTP, dans l'élaboration de ses ordres du jour, essaie autant que faire ce peut de tenir compte de ce qui se passe au sein des autres Comités. C'est le cas lorsque notre Comité a invité le Comité de la lutte contre la fraude à présenter en séance l'instrument de communication et son application; le CEN et le CENCOMM.

**« Le plan d'action du CTP constitue une véritable réponse aux changements attendus »**

La Direction du Contrôle et de la Facilitation qui assure au niveau du Secrétariat la tutelle de notre Comité assure parfaitement cette coordination chaque fois que de besoin. De même, le Secrétariat prépare des communications pour les autres Comités sur certains aspects relevant du CTP.

*Kameswari Subramanian est Co-secrétaire au Bureau central des douanes et accises, Département des recettes fiscales, Ministère des finances en Inde.*

*Ses responsabilités consistent à superviser la politique et la législation douanières sur les procédures de circulation transfrontalière des marchandises, les audits, les normes de documents, la politique pratiquée par les aéroports en matière de douane, les questions liées aux bagages, la classification des marchandises et l'interprétation des déclarations, les questions douanières dans les principaux ports et aéroports, ainsi que les dépôts de conteneurs à l'intérieur du pays. Elle est également chargée de traiter toutes les questions douanières internationales, y compris les négociations multilatérales avec diverses organisations internationales et certains regroupements multilatéraux régionaux.*



*Ismaila Diop est Chef du Bureau de la Réglementation et des Relations internationales auprès de la Direction générale des douanes du Sénégal.*

### O. A. : Quelles sont vos ambitions pour le CTP pendant votre mandat ?

**K. S. :** Mon objectif est de voir dans quelle mesure les travaux du CTP peuvent être restructurés de manière à ce que ce Comité redevienne le principal comité technique de l'OMD. Le CTP doit être capable de placer les évolutions actuelles dans le contexte commercial mondial pour voir comment ces évolutions influenceront le travail des douanes. Comme je l'ai indiqué précédemment, tous les aspects des différents domaines spécialisés, qu'ils soient liés à la classification, à l'évaluation en douane, à la lutte contre la fraude et à la sécurité, doivent être mis en œuvre via des procédures et processus douaniers efficaces. Ceci aura un impact sur la rapidité de circulation transfrontalière des marchandises. Mon expérience me laisse à penser que le CTP sera le point de convergence le plus approprié et le plus logique pour l'élaboration de normes et d'instruments à l'échelon mondial. Tout ceci ne pourra pas être réalisé pendant mon mandat de Présidente, mais j'espère au moins que je pourrai mettre le processus sur les rails.

**I. D. :** Durant mon mandat, j'ambitionne d'apporter tout mon soutien et toute mon assistance à la Présidente du Comité. Il s'agit d'un mandat de continuité mais surtout d'innovation sur les méthodes de travail du Comité et la prise en charge des aspirations des Membres et du secteur privé.

Mon administration assure actuellement la Vice-Présidence de la région de l'Afrique de l'ouest et centrale. Aussi, aux travers de la responsabilité qui m'a été confiée, je voudrais pouvoir mettre ma petite expérience au service de la communauté internationale et faire en sorte que les questions spécifiques à notre région soient prises en charge le mieux possible.

En savoir +  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)



**Cinq bonnes raisons de lire  
OMD ACTUALITÉS**

Souscrivez maintenant ! [communication@wcoomd.org](mailto:communication@wcoomd.org)

- **OMD Actualités, un journal international sur la douane** mais aussi le Magazine officiel de l'Organisation mondiale des douanes
- **OMD Actualités, reconnu comme un support essentiel** pour les professionnels de la douane souhaitant atteindre la communauté douanière internationale et ses partenaires
- **OMD Actualités, une source vitale d'information** avec une approche globale des thèmes douaniers internationaux
- **OMD Actualités, un moyen clé** pour échanger des points de vue, exprimer des opinions et partager les meilleures pratiques qui influent sur l'environnement douanier
- **OMD Actualités, publié et distribué gratuitement** trois fois par an, disponible en ligne sur le site Internet de l'OMD où il peut être téléchargé [www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

## « La formation des personnels est au cœur de la réussite de tout processus de changement et de modernisation »

Une douane moderne pouvant faire face aux enjeux multiples de ce 21<sup>ème</sup> siècle présuppose que tous les maillons qui constituent une administration disposent des capacités et des aptitudes indispensables à la réalisation des missions qui leur sont dévolues, tirant au maximum profit des nouvelles méthodes et technologies existantes. Dans cette logique, l'aspect formation, dans le cadre plus global du renforcement des capacités, revêt pour l'OMD un caractère prioritaire. Le Secrétariat de l'OMD tente donc de répondre favorablement, dans la mesure de ses moyens, aux diverses sollicitations qui lui sont adressées par les administrations Membres, mais aussi par nombre de ses partenaires, dès lors qu'il s'agit de sensibiliser leur personnel aux défis auxquels la communauté douanière internationale est confrontée.

Le Secrétariat de l'OMD est régulièrement sollicité par les Ecoles des douanes des pays limitrophes de la Belgique et notamment par l'Ecole des douanes françaises de Tourcoing, aussi bien dans le cadre de la formation initiale que la formation continue. A ce titre, il reçoit dans ses locaux à Bruxelles, chaque année, la session des inspecteurs élèves (environ 150), douaniers français et étrangers représentant plus d'une dizaine de nationalités différentes, pour une présentation de l'Organisation, de son fonctionnement et de ses activités.

OMD Actualités a sollicité Georges Claustres, Directeur de la Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP) des douanes françaises et de l'Ecole des douanes de Tourcoing pour présenter le rôle des Ecoles des douanes françaises dans le contexte de modernisation de l'administration et leurs actions en matière de coopération internationale.



## Georges Claustres,

Directeur de la Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP) des douanes françaises et de l'Ecole des douanes de Tourcoing

**OMD Actualités :** l'Ecole de Tourcoing n'est pas la seule Ecole des douanes françaises. Elle participe du dispositif de gestion des ressources humaines et de renforcement des capacités de l'Administration des douanes françaises. Pouvez-vous nous expliquer comment ce dispositif est organisé et fonctionne ?

**Georges Claustres :** Comme dans la plupart des pays, c'est aux services centraux de la Direction générale des douanes qu'il appartient de fixer la politique de recrutement et de formation de ses agents. La direction Nationale du Recrutement et de la Formation Professionnelle, que je dirige, a en charge la mise en œuvre pratique de cette politique.

Elle dispose, pour cela, en premier lieu, d'un service du recrutement qui organise l'ensemble des concours des douanes et veille au bon déroulement des épreuves écrites et orales.

Trois écoles nationales complètent ce dispositif et assurent la formation initiale des agents nouvellement recrutés mais aussi la formation continue des douaniers en cours de carrière. L'Ecole de Tourcoing forme l'ensemble des cadres et cadres supérieurs. Celle de Rouen assure la formation des agents chargés du dédouanement et des opérations commerciales. Enfin, l'Ecole Nationale des brigades des douanes, installée à La Rochelle, forme les agents des services de la surveillance et des spécialistes

(maîtres de chien, marins, motards, moniteurs de tir...). Près de mille élèves suivent chaque année, dans ces écoles, un cycle de formation initiale.

L'enseignement, qui équilibre formation théorique et pratique, associe formateurs permanents et occasionnels partageant leur expérience du terrain. Bien entendu, cette formation dispensée dans les écoles est rythmée, en cours de scolarité, par des stages de découverte puis d'approfondissement auprès des services de terrain.

**O. A. :** Dans le cadre de la politique de formation que la DNRFP est chargée de mettre en œuvre, l'aspect coopération internationale et assistance technique est un point fort. Pouvez-vous nous préciser les actions menées en ce domaine ?

**G. C. :** La coopération internationale et notre désir de faire partager notre savoir-faire sont, assurément, au centre de nos préoccupations et nous menons de nombreuses initiatives dans ce domaine. Tout d'abord, bien sûr, en accueillant à l'Ecole de Tourcoing, depuis plus de 60 ans maintenant, des auditeurs étrangers, venus de tous les continents. Une vingtaine de cadres étrangers suivent ainsi, au même titre que leurs homologues français, l'ensemble de la scolarité des inspecteurs-élèves des douanes qui dure près d'une année.

De même, dans le cadre de la formation continue, des stages spécifiques sont organisés dans nos écoles à destination de nombreux stagiaires étrangers (cadres supérieurs, chefs des services de surveillance, formation de formateurs, fraude dans le fret commercial,...).

Les écoles accueillent également, très fréquemment, des missions d'étude venues de tous pays à la recherche d'outils et de méthodes leur permettant d'optimiser leurs dispositifs de formation.

Enfin, l'Ecole des douanes de Tourcoing développe des partenariats privilégiés et des actions fortes de coopération avec ses homologues d'autres pays. Des conventions la lient ainsi avec le Centre de formation douanière de Casablanca (Maroc), l'Ecole Nationale des douanes de Tunisie ou, plus récemment, puisque l'accord a été signé le 26 novembre dernier entre les deux directeurs généraux, l'Ecole nationale des douanes d'Oran (Algérie). Ces partenariats se traduisent, notamment, par des échanges, toujours très fructueux, de formateurs et par la mise à disposition de ressources pédagogiques (modules, supports de cours, kits...).

**O. A. :** La douane est une administration qui doit sans cesse s'adapter et se moderniser, être flexible en somme. Les écoles doivent répondre à de nouvelles exigences. Quelles ont été les dernières évolutions en termes d'organisation, de méthode et de mesure de la performance (évaluation) de la formation ?

**G. C. :** Vous abordez là un point essentiel car la formation est, sans conteste, au cœur de la réussite d'un processus de moder-

nisation comme celui que connaît aujourd'hui la douane française. Elle doit l'accompagner au plus près, en suivre le cheminement et mesurer, en permanence, son efficacité et sa pertinence. Il fallait, pour réussir ce challenge, se doter de l'outil et des méthodes les mieux adaptés.

Nous avons donc créé au sein de la DNRFP un pôle « qualité formations » chargé de coordonner, d'évaluer et d'adapter, en continu et avec la meilleure réactivité, l'ensemble des enseignements dispensés dans chacune des trois écoles. Cette structure, nouvelle et originale, est composée de « chefs de projet pédagogique » rompus à l'ingénierie de la formation et possédant, chacun, une expertise de l'une ou l'autre des grandes thématiques douanières (dédouanement, comptabilité, lutte contre la fraude, fiscalité, informatique et management). Leur tâche est d'évaluer, en liaison directe et permanente avec

la direction générale, les besoins nouveaux en formation, d'en bâtir le parcours et la méthode pédagogiques, de constituer et de faire vivre le réseau des formateurs et de coordonner les enseignements dispensés dans chacune des écoles des douanes.

Nous avons aussi mis en place un dispositif d'évaluation de la qualité des formations dispensées dans les écoles qui nous permet de mesurer, d'abord, la réactivité, la pertinence et l'actualisation de nos enseignements : nous disposons ainsi d'indicateurs portant sur la

création ou le renouvellement de modules de formation ou de supports pédagogiques. De même, et c'est le plus important, le niveau de satisfaction des stagiaires fait l'objet d'une évaluation immédiate, à l'issue de la formation, puis a posteriori, 6 mois après. Les supérieurs hiérarchiques des agents formés, les N+1, sont eux-aussi partie prenante à ce dispositif d'évaluation différée, leur appréciation des progrès réalisés par leurs agents depuis leur formation étant considéré comme un indicateur précieux et fiable de la qualité et de la pertinence de nos enseignements.

Enfin, s'agissant des méthodes, la DNRFP est aujourd'hui très engagée dans une politique de « e-formation » et de « blended learning ». L'appui de l'OMD est, bien sûr, dans ce domaine, tout à fait déterminant grâce à son catalogue particulièrement étoffé et à sa plate-forme. Mais nous nous sommes dotés d'une cellule de production, parfaitement équipée et formée à ces techniques, capable de scénariser et d'élaborer, avec les chefs de projet pédagogique, les modules de « e-formation » particulièrement adaptés à notre organisation, notre réglementation ou nos méthodes de travail.

**O. A. :** Vous êtes à la tête de la DNRFP depuis un peu plus de 3 ans, quels sont les moments forts que vous avez traversés durant cette période et que vous retiendrez ?

**G. C. :** J'en retiendrai deux. D'abord, sans aucun doute, le jour de rentrée d'une nouvelle ses-



sion d'inspecteurs-élèves, celui où, lorsque vous pénétrez dans l'amphithéâtre pour votre discours de bienvenue, 140 ou 150 paires d'yeux vous scrutent. Celui aussi où vous vous dites que ces jeunes qui, hier encore, étaient sur les bancs de l'Université, font, ce jour-là, leurs premiers pas dans la vie active et qu'il vous appartient de façonner pour en faire, d'abord, des serviteurs de l'État, des douaniers ensuite et des cadres des douanes enfin.

Parmi, aussi, les moments les plus émouvants, je retiendrai celui où nos élèves étrangers, leur scolarité accomplie et toutes nationalités confondues, quittent l'Ecole pour regagner leur pays. Il est poignant mais formidablement réconfortant aussi d'assister à leurs adieux où, mêlant les rires et les larmes, ils s'échangent adresses, photos et la promesse de se revoir bientôt...

**Georges Claustres**, Directeur interrégional des douanes, Chef de la Direction Nationale du Recrutement et de la Formation Professionnelle est Directeur de l'Ecole Nationale des douanes de Tourcoing depuis 2005. Entré dans l'administration des douanes françaises en 1975, il a exercé de hautes responsabilités dans différents services, tant sur le terrain (Lyon, Paris, Guadeloupe, Rouen, Marseille) qu'à la Direction générale (Bureau de la coopération, Inspection des Services, Chef de Cabinet du Directeur général). Son expérience est multiple. Au cours de sa carrière il a réalisé de nombreuses missions d'audit à l'étranger (Sénégal, Côte d'Ivoire, Algérie, Vietnam), mais aussi en interne auprès de l'Inspection des Services de la douane française. Il a animé le Groupe de travail ministériel (Ministère français de l'Economie et des finances) sur la modernisation du mode d'organisation des concours et mis en place de nombreuses actions de coopération bilatérales dans le domaine de la formation.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, détenteur d'une maîtrise de Droit public, Auditeur du Cycle des Hautes Études du Développement Économique (CHEDE) et de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité (INHES), Georges Claustres est Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



« Il faut donc avoir, en permanence et pour chaque mission, le souci de la personnalisation de la formation »

**Richard Delattre, enseignant à l'END de Tourcoing est amené à se déplacer à l'étranger pour mener des actions de formation dans le cadre d'accord de coopération. Il livre ses réflexions de globe trotter de la formation à OMD Actualités.**

**OMD Actualités : Quelle a été votre motivation pour devenir enseignant, depuis quand exercez-vous ce métier et quelles sont les matières que vous enseignez ?**

**Richard Delattre :** Ma motivation principale pour devenir enseignant a été de partager mon savoir et plus particulièrement mes expériences professionnelles.

J'exerce ce métier d'enseignant à l'END de Tourcoing depuis 2006 étant déjà formateur occasionnel et animant régulièrement des travaux en atelier. Je dispense également des cours à l'IUT de Lille à des étudiants en licence en commerce international.

J'enseigne toutes les matières liées aux préalables au dédouanement (conduite,

mise en douane), les régimes économiques et toute la réglementation relative au dédouanement et ses applicatifs informatiques avec aussi un module logistique.

**O. A. :** Vous avez choisi de faire partie d'une équipe d'enseignants qui, dans le cadre de la coopération internationale et d'accords de partenariats, participe à des actions de formations à l'étranger. Dans quels pays êtes-vous amenés à vous déplacer, quel type de formation dispensez-vous à l'étranger et quelles méthodes utilisez-vous ?

**R. D. :** Dans les années 90, j'ai animé des formations en Turquie, en Hongrie, en Bulgarie, Slovaquie, Roumanie sur les techniques d'enquêtes et l'analyse de risque, les simplifications douanières apportées lors

Special

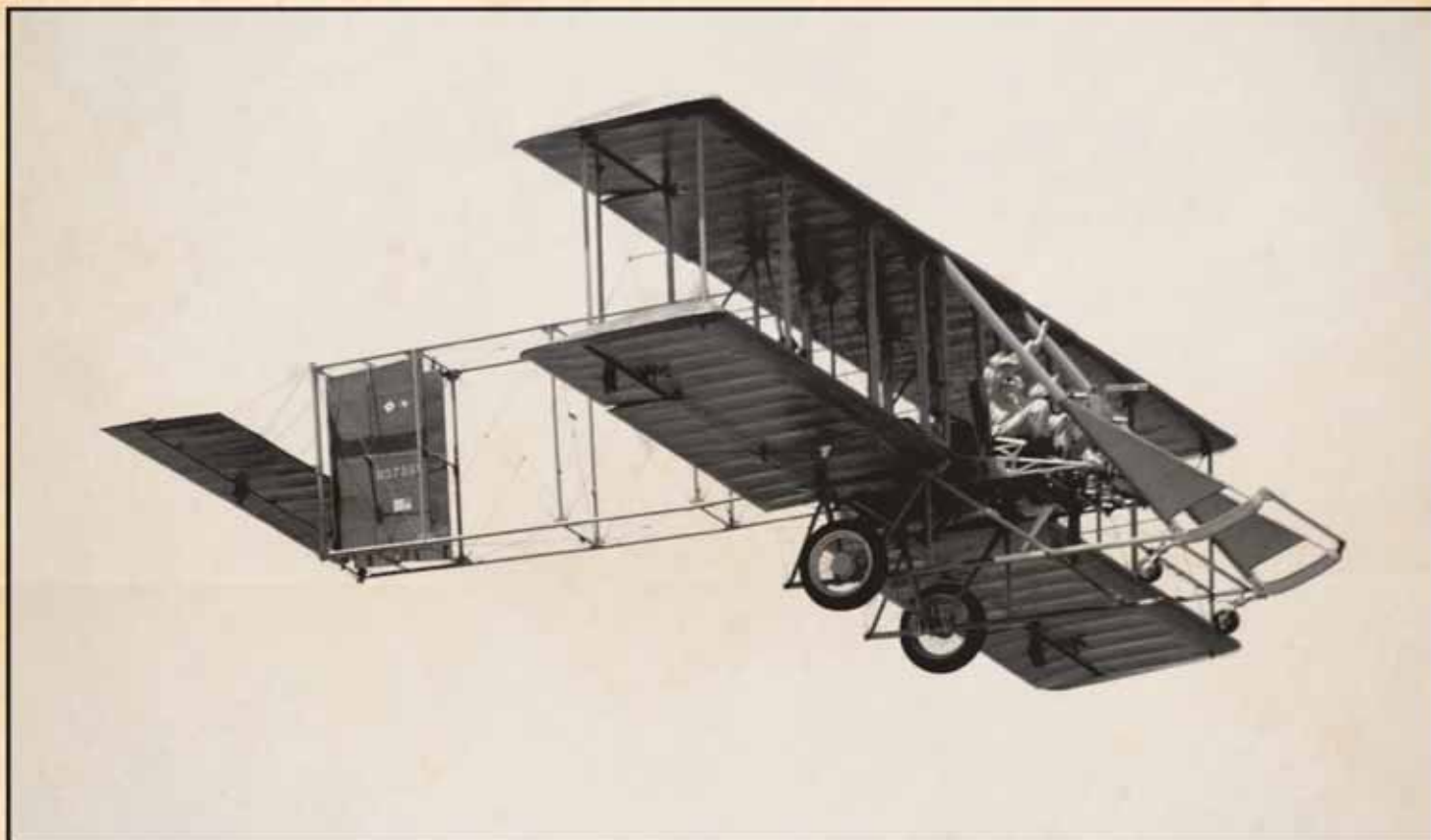
# THE CUSTOMS EXPRESS

Thursday, February 26

Cybernetica AS Official News

5 cents

## REVOLUTIONARY INVENTIONS OF OUR TIME



The Wright brothers invented the airplane in 1903, facilitating trade and movement of goods.

A new invention in Customs IT simplifies the life of traders, enables Customs Authorities to implement the newest security measures, and provides previously unseen ways for information sharing.

As trade volumes have increased over the last decades, the issue of maintaining adequate security measures has become one of the main considerations of Customs Authorities.

Globalization has increased the number of traders and created an enormous workload for Customs Authorities, who have to handle a mountain of paper-based customs documents lodged by traders of various credibility.

The airplane. Could you imagine the world without it? Could you imagine your life without it? Since its invention, this revolutionary means of transportation has had a major influence in developing international trade. It has brought us to the point where the movement of goods has reached the level the participants in the world market can enjoy nowadays.

It was the Wright brothers who successfully built the first airplane and, on December 17, 1903, made the first controlled, powered, and sustained heavier-than-air flight.

Their achievement has led to unbelievable changes in our civilization.

**CuE offers a jet stream for information distribution. To see an invention that will change the world of customs forever, come visit the WCO IT Conference and Exhibition in Marrakesh, Morocco from April 22-24, 2009.**

To keep up with the results of the Wrights' contribution, Cybernetica has invented the **Customs Engine (CuE)** that helps Customs Authorities to deal with high-

volume trading. This April, you can witness the most comprehensive solution for creating paperless customs offices, a jet stream for information distribution

To see an invention that will change the world of customs forever, come visit the WCO IT Conference and Exhibition in Marrakesh, Morocco from April 22-24, 2009.



[www.customsengine.eu](http://www.customsengine.eu)





du Grand Marché Intérieur, les méthodes et moyens de contrôles en matière de PAC (Politique Agricole Commune). A partir de 2007, je me suis déplacé au Mali et en Algérie pour dispenser notamment des formations sur les contrôles a posteriori ainsi que sur la valeur en douane.

J'utilise la méthode expositive mais surtout interrogative. Mon cours magistral est agrémenté de présentations Power Point, de « QCM » quotidiens (révision des acquisitions de la veille) et de cas pratiques. Par exemple, dans le cadre des contrôles a posteriori, les exercices proposés visent à se projeter « enquêteur » et s'imprégner du cycle complet que revêt une enquête. Pour ce faire, j'essaie de donner des outils pratiques à mes collègues étrangers en vue d'aborder leurs premières enquêtes.

A l'issue de la formation, les participants disposent des connaissances fondamentales et nécessaires (tant au niveau comptable, que juridique et même pratique) afin de réaliser des contrôles a posteriori.

**O. A. : Comment est perçu un formateur étranger dans les pays dans lesquels vous êtes amené à vous déplacer ?**

**R. D. :** Le formateur étranger est le plus souvent considéré comme un technicien et un professionnel et les attentes des pays sont gran-

des. Nombre de mes interlocuteurs ont souvent reconnu que les thèmes abordés étaient des nouveaux concepts pour leur pays et suscitaient un intérêt marqué

**O. A. : Quelles sont les qualités requises pour ce type de mission, quelles sont vos motivations ?**

**R. D. :** Pour ce type de mission, je crois qu'il faut, avant tout, bien évidemment instaurer un véritable échange entre les animateurs et les participants.

Cela nécessite bien sûr un travail de préparation supplémentaire en amont mais présente aussi le grand avantage d'apporter la formation la mieux adaptée aux auditeurs étrangers. Il faut donc avoir, en permanence et pour chaque mission, le souci de la « personnalisation » de la formation, c'est à dire la volonté de mettre en place une formation pratique faisant référence aux aspects réglementaires du pays.

Enfin, il faut être à la fois « théoricien » et « praticien » et surtout rester humble. Parmi mes motivations, j'ajouterai les mots « échange et dialogue » mais aussi et surtout celle de partager des expériences professionnelles avec d'autres douaniers.

**En savoir +**  
[www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

*Richard Delattre est enseignant à l'Ecole nationale des douanes de Tourcoing. Il est chargé d'animer le cours sur les préalables au dédouanement (conduite et mise en douane), les régimes douaniers économiques et la logistique. Il est aussi chargé de cours à l'Université de Lille sur les notions de base du dédouanement et auprès de l'Odasce<sup>1</sup> sur les régimes douaniers. Il a précédemment exercé ses fonctions auprès de la Cellule conseil aux entreprises à Lille (régimes douaniers, audit en entreprise) et a été enquêteur en matière de lutte contre la fraude.*

*Richard Delattre a été appelé à se déplacer à l'étranger pour l'Union européenne et l'Adetef<sup>2</sup> en Slovaquie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Turquie, Mali et Algérie en tant que formateur sur des sujets tels que les contrôles a posteriori, les techniques d'enquête, les méthodes d'analyse de risque, l'organisation des services ainsi que l'accord sur la Valeur en douane et les incoterms. Après avoir suivi une formation à l'utilisation du cadre de diagnostic de l'OMD, il a participé pour le compte du Secrétariat à des missions d'audit au Mali, en Algérie et en Guinée.*

<sup>1</sup> Odasce : L'Office de Développement par l'Automatisation et la Simplification du Commerce Extérieur. [www.odasce.asso.fr](http://www.odasce.asso.fr)

<sup>2</sup> Adetef : Agence de coopération technique internationale du ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. [www.adetef.minefi.gouv.fr](http://www.adetef.minefi.gouv.fr)

## « Les questions douanières sont au cœur même des négociations et l'engagement de la communauté douanière en est une condition sine qua non »

L'OMC a lancé des négociations sur la facilitation des échanges en 2004 dans le cadre de son nouveau Cycle, à savoir, le Programme de Doha pour le développement. Ces négociations devraient aboutir à l'élaboration de nouveaux engagements de l'OMC sur les procédures commerciales et affecteront très certainement le fonctionnement quotidien des administrations des douanes.

Dans ce cadre, les administrations des douanes seront appelées à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des futurs engagements pris à l'OMC en matière de facilitation des échanges. Cela implique que les administrations des douanes membres doivent s'engager dans le processus de négociation à l'OMC, tant à l'échelon national qu'à Genève, afin de faire en sorte que les intérêts de la douane soient pris en compte durant les négociations ainsi que dans les résultats obtenus, y compris par l'optimisation la plus large possible des synergies entre les travaux de l'OMD et de l'OMC.

Actuellement, le Groupe de négociation sur la facilitation des échanges de l'OMC (GNFE) consacre ses efforts à la rédaction des textes concernant les mandats arrêtés pour les négociations, à savoir la clarification des Articles V, VIII et X du GATT, la coopération douanière et les mécanismes de mise en œuvre des futurs engagements OMC. Les travaux du GNFE évoluent constamment, les propositions faisant l'objet de révisions en vue de répondre aux préoccupations des autres Membres de l'OMC.

Depuis le début du processus de négociation, le Comité technique permanent a toujours suivi attentivement l'évolution de ces négociations afin d'en évaluer l'impact sur la douane et d'assurer une complémentarité entre les travaux des deux Organisations. En particulier, lors de ses 183<sup>ème</sup>/184<sup>ème</sup> sessions, le CTP a longuement débattu de cette question avec la participation très active du Secrétariat de l'OMC.

**Nora Neufeld,**  
responsable du Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation des échanges a accepté de livrer son point de vue sur l'avancement des négociations et l'importance de la participation de la douane à ces discussions.



## OMD Actualités : Où en sont aujourd'hui les négociations sur la facilitation des échanges ?

**Nora Neufeld :** Les négociations sur la facilitation des échanges continuent d'avancer de manière satisfaisante, à un rythme soutenu. Nous avons enregistré des progrès encourageants, c'est-à-dire à la fois des avancées substantielles et le maintien d'un environnement de travail constructif. Ceci nous a amenés à un stade où l'Accord envisagé sur la facilitation des échanges commence à prendre forme. Nous avons désormais une idée assez précise de ce qu'il pourrait contenir.

### O.M. : À votre avis, quel cours vont prendre les négociations dans les mois à venir ?

**N. N. :** Les négociations continueront d'avancer et de s'intensifier. Mais il reste encore une quantité de travail considérable à accomplir. Les propositions devront être précisées et arriver à un stade qui leur permette d'être acceptées par tous. Il nous faudra consolider les domaines qui restent à traiter, en s'appuyant sur différents textes, puis les fusionner en une seule et unique proposition. Et il faudra redoubler d'efforts sur le mécanisme de mise en œuvre. Ceci est particulièrement important car les Membres considèrent qu'il est indispensable de parvenir à une issue satisfaisante sur ce pilier pour pouvoir accepter l'ensemble des mesures. Si l'on aboutit à un accord dans ce domaine, on pourra sans doute résoudre de nombreuses autres questions en suspens par ailleurs.

Pour réaliser tout ceci, nous envisageons d'organiser une série de réunions sous

des formes très diverses, afin de réviser les textes existants et d'établir un nouveau terrain commun, ceci dans le cadre d'activités menées par la présidence et complétées par des échanges entre les Membres.

### O. M. : D'après vous, comment les administrations douanières doivent-elles prendre part au processus de négociations, au niveau national et à Genève ? Les négociateurs de Genève voient-ils la participation des douanes comme un élément indispensable aux négociations sur la facilitation des échanges ?

**N. N. :** Certainement. Les questions douanières sont au cœur même des négociations que nous menons, et l'engagement de la communauté douanière en est une condition sine qua non. Les négociateurs de Genève en sont parfaitement conscients.

Cette contribution utile et nécessaire peut prendre différentes formes. Les administrations douanières doivent être au courant de ce qui se passe à l'OMC car ce sont elles qui apportent les compétences techniques nécessaires aux négociateurs de Genève. Ce sont elles aussi qui devront mettre en œuvre l'essentiel des réformes faisant l'objet des négociations, et pour cette raison, il est d'autant plus primordial qu'elles participent constamment aux négociations. De même, les différents services gouvernementaux auprès desquels la douane peut jouer un rôle utile de conseiller technique devront être davantage sensibilisés aux négociations qui se déroulent à Genève.

À Genève, la douane est bien placée pour faciliter la formation de consensus, en

orientant les discussions répondant jusque-là à des considérations politiques, davantage vers des décisions pragmatiques, plus proches des réalités du terrain. Nous pourrions également profiter des visions communes que partagent les administrations douanières et qui dépassent les frontières et les différences nationales.

### O. M. : Comment évaluez-vous la contribution de l'OMD au processus actuel de négociation sur la facilitation des échanges ? Comment évoluera-t-elle d'après vous ?

**N. N. :** La contribution de l'OMD a toujours été un élément très positif, dès le tout début. Les relations entre nos deux organisations sont de nature complémentaire : l'OMD apporte un riche environnement de normes techniques et l'OMC propose des moyens de les appliquer plus largement. Cette coopération est des plus constructives et a donné de bons résultats.

La participation de l'OMD devrait prendre encore de l'importance une fois que les négociations de l'OMC seront achevées et que nous nous destinerons vers la phase de mise en œuvre. La mise en pratique de toutes les nouvelles mesures ne sera pas une mince affaire et nécessitera la participation de tout un chacun. Nous avons toujours considéré cette tâche comme une entreprise commune et espérons poursuivre la coopération entamée dans ce sens avec l'OMD et l'ensemble de la communauté douanière.

En savoir +  
[www.wto.org](http://www.wto.org)

WORLD TRADE  
ORGANIZATION



*Conseillère à l'Organisation mondiale du commerce à Genève, Nora Neufeld est responsable du Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation des échanges. Avant de rejoindre l'OMC en 2001, elle était avocate spécialisée en droit commercial pour la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les idées exprimées dans cet entretien sont les opinions personnelles de Mme Neufeld et ne traduisent pas nécessairement celles de l'Organisation mondiale du commerce.*

**WORLD CLASS EDUCATION FOR  
THE CUSTOMS PROFESSION**



**KNOWLEDGE BEYOND BORDERS**

**[www.customscentre@canberra.edu.au](mailto:www.customscentre@canberra.edu.au)**



Monsieur Charles Koffi Diby, Ministre des Finances et de l'économie saluant Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'OMD. Il est entouré de M. Alphonse Mangly, Directeur général des douanes de la Côte d'Ivoire et de Monsieur Armand Nanga, Vice-président pour la Région de l'Afrique de l'ouest et centrale



Inauguration de la plaque du BRRC par le Ministre, le Secrétaire général, le Vice-président de la région et le Directeur général de Côte d'Ivoire

## Nouvelles perspectives régionales en Afrique occidentale et centrale

« Dans le contexte de crise financière mondiale qui affecte le commerce, les pays africains doivent protéger les recettes fiscales tout en facilitant les échanges et favorisant la croissance du secteur privé » a rappelé le Secrétaire général de l'OMD Kunio Mikuriya lors de l'inauguration du Bureau régional le 16 janvier dernier.

21 pays d'Afrique Occidentale et Centrale\* se sont dotés d'un Bureau Régional de Renforcement des Capacités de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Basé à Abidjan, Côte d'Ivoire, la structure régionale a un objectif de stimuler les initiatives régionales et assister les Administrations douanières dans leur réforme et efforts de modernisation, et, se faisant, favoriser le développement économique des pays concernés.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, recevant les représentants de la douane dans son palais présidentiel, a souligné l'importance des douanes en Afrique en exprimant son soutien personnel à l'approche régionale de l'OMD.

Le Vice Président de l'OMD, Directeur général des douanes du Sénégal, Armand Nanga, a affirmé : « Puisque la région dispose désormais d'un bureau régional, il importe que les pays Membres le soutiennent avec les ressources humaines et financières nécessaires ».

Moderniser les administrations douanières fait plus que jamais partie des stratégies de développement économique et, dans ce cadre, l'intégration régionale offre de multiples opportunités.

La région est en effet la structure la plus adaptée et la mieux placée pour chercher et trouver des solutions communes qui serviront de base à des projets de réforme douanière. C'est aussi au niveau régional que se trouve la synergie entre les services et les acteurs et partenaires du secteur privé et public disposant des ressources financières et humaines.

Pour lancer ce projet, l'OMD bénéficie du soutien des douanes européennes et japonaises. L'Organisation continuera à sensibiliser les donateurs potentiels pour la cause du développement africain.

En savoir +  
[capacity.building@wcoomd.org](mailto:capacity.building@wcoomd.org)

\* Liste des pays Membres de la région Afrique occidentale et centrale : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

« Je mettrai tout mon enthousiasme à travailler, avec mon équipe à la réalisation de résultats tangibles ! »



Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'OMD, s'est adressé aux ambassadeurs en poste à Bruxelles ou à leurs représentants, ainsi qu'à des fonctionnaires de haut rang d'Organisations et d'associations internationales, le 9 janvier 2009. La presse était également invitée. Une centaine de personnes au total étaient réunies pour cet événement, dont 18 ambassadeurs.

Ce fut l'occasion pour le nouveau Secrétaire général, qui vient de prendre ses fonctions pour cinq ans, de présenter sa philosophie et son programme à la communauté internationale.

Son mandat est basé sur deux principaux piliers couvrant tous les aspects du domaine douanier, à savoir une plus grande réactivité face aux besoins des Membres de l'OMD et une coopération renforcée avec les partenaires internationaux, secteur public et secteur privé confondus.

Le premier pilier relatif aux besoins des Membres, devra maintenir l'équilibre et une certaine souplesse face aux événements qui se produisent dans le monde notamment au cas présent ; la grave crise financière qui touche le commerce international et les opérations douanières. Il faudra tout mettre en œuvre pour résister aux mesures protectionnistes.

La Commission de politique générale de l'OMD, à Buenos Aires, a d'ailleurs publié un communiqué exhortant la communauté douanière à s'associer aux efforts déployés au niveau mondial afin de garder confiance dans le système commercial international.

Plus précisément, les mesures douanières en faveur de la sécurité et de la perception des recettes ne devraient pas constituer de nouveaux obstacles ni générer des retards supplémentaires.

Le deuxième pilier porte sur la coopération avec les partenaires. L'OMD devra jouer un rôle de catalyseur en travaillant en collaboration avec d'autres acteurs sur la scène mondiale et régionale. Le Programme Columbus de l'OMD, support de l'Organisation pour le renforcement des capacités douanières permettra d'améliorer la collaboration avec les donateurs et les entreprises en les assistant dans la mise en place des réformes douanières.

L'approche régionale devenant indispensable, l'activité de renforcement des capacités de l'OMD devra l'intégrer complètement dans sa stratégie en s'appuyant sur les Vice-Présidents et toutes les structures régionales de l'OMD.

Il est également nécessaire de coopérer avec d'autres services aux frontières et avec les entreprises afin de réduire les temps d'attente avant la main levée des marchandises mais aussi répondre à des besoins très divers de la société. Par exemple, la protection de l'environnement qui a été choisi pour thème de la journée



internationale de la douane célébrée par l'OMD le 26 janvier. La protection de l'environnement est souvent considérée comme une question politique relevant d'autres Ministères, mais la communauté douanière a les moyens de contribuer efficacement à cet objectif politique de plus en plus important.

Ces deux piliers donneront un nouveau souffle à l'OMD sur la base d'un certain nombre de valeurs fondamentales. La bonne gouvernance reposant sur les principes de transparence et d'ouverture est la condition sine qua non pour augmenter la participation des Membres. Progressivement l'espagnol et d'autres langues utilisées en matière de commerce international dans les réunions de l'OMD seront introduites. A cet égard les ambassades de Bruxelles sont invitées à améliorer et renforcer la communication entre les administrations de leurs pays et le Secrétariat de l'OMD.

L'autre pierre angulaire essentielle à la création d'instruments innovants et de solutions basées sur la recherche est la

quête active de connaissances. Le document de l'OMD sur la « douane au 21<sup>ème</sup> siècle » crée un lien stratégique entre toutes les activités de l'OMD. Il est l'élément fédérateur de compétences et d'énergies au service de la communauté douanière.

L'action dynamique et enthousiaste alliée à la coopération amèneront des résultats tangibles qui amélioreront la réputation de l'OMD et profiteront à toutes les parties prenantes, douane et secteur privé confondus.

Les débats qui ont suivi le discours portaient essentiellement sur les points suivants :

- les projets et les démarches de l'OMD auprès du Congrès des États-Unis et de l'Administration américaine sur la loi relative au contrôle à 100% des conteneurs, l'objectif étant de proposer, en remplacement de cette loi, des solutions opérationnelles basées sur la gestion des risques ;
- l'impact de la crise financière mondiale et le besoin impératif d'éviter des ré-

ponses protectionnistes tout en prenant des mesures en faveur de la sécurité des recettes, notamment grâce à une série d'outils spécifiques, en cours de développement au Secrétariat de l'OMD ;

- la facilitation des échanges et l'importance des partenariats dans ce domaine, notamment en renforçant les relations avec d'autres services de contrôle aux frontières dans le cadre d'une gestion coordonnée des frontières et grâce à une coopération étroite avec l'OMC, afin de mettre en œuvre tout accord futur de l'OMC sur la facilitation des échanges. Il a été souligné, à cet égard, combien la Convention de Kyoto révisée était importante.

Cette initiative visant à organiser de telles sessions d'information a été largement saluée comme un exemple de transparence et une volonté de rendre compte publiquement de ses obligations.

**En savoir +**  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

## Thèmes des discussions de la 60<sup>ème</sup> session de la Commission de politique générale

La Commission de politique générale (CPG) s'est réunie à Buenos Aires (Argentine) du 9 au 11 décembre 2008 sous la présidence de Martyn Dunne (Nouvelle-Zélande) à l'invitation de l'Administration des douanes d'Argentine. Les principaux points abordés ont porté sur :

### La crise financière mondiale

La CPG est convenu qu'il est nécessaire, dans le climat actuel, de mettre l'accent sur la facilitation des échanges, en prenant soin de ne pas ériger de nouveaux obstacles au commerce, ni de générer de retards supplémentaires. Il importe également de poursuivre les travaux liés aux modalités des Opérateurs économiques agréés (OEA) et de la reconnaissance mutuelle et de faire en sorte que ces modalités soient, dans la mesure du possible, mises en œuvre avec des normes très largement semblables à l'échelon mondial. Un autre facteur important est la nécessité d'adapter les coûts et les avantages de ces modalités afin qu'ils reflètent le climat actuel et de reconnaître l'importance de la sécurité budgétaire, notamment pour les pays en développement.

La CPG est parvenue à un accord au sujet d'un Communiqué de la communauté douanière internationale concernant la crise financière mondiale, qui a été diffusé aux Membres et au public sur les sites Internet de l'OMD.

Le Secrétariat est chargé de coordonner le recueil d'informations concernant les enseignements tirés et les initiatives prises par la douane en cette période de crise financière mondiale, et les Vice-Présidents sont invités à relayer les informations fournies par les pays de leur région. Le thème de la crise dans ses aspects multiples (crise alimentaire, financière, etc.) sera inscrit dans les ordres du jour des réunions régionales et les conclusions seront présentées par les Vice-Présidents

lors des prochaines sessions de la CPG et du Conseil en juin 2009.

### La sécurité et facilitation des échanges

Le mécanisme de modification des éléments de données du SAFE et le mandat du Groupe de travail SAFE mis au point par le Groupe de travail SAFE ont été approuvés.

Le dialogue constructif engagé par le Secrétariat avec le Congrès des Etats-Unis au sujet de la nouvelle législation des Etats-Unis exigeant le contrôle à 100% de l'ensemble du fret et des conteneurs maritimes à l'exportation destinés aux Etats-Unis devra se poursuivre avec le nouveau Congrès et la nouvelle Administration, et notamment avec le Ministère de la Sécurité intérieure (Homeland Security). L'importance d'un nouveau Pilier III du Cadre SAFE portant sur la coopération entre la douane et les autres services frontaliers, et couvrant la gestion coordonnée des frontières et le principe du Guichet unique, a été reconnue.

La CPG a exprimé son soutien aux travaux entrepris au sujet de la conception d'un modèle de Programme de reprise du commerce destiné à accompagner le Cadre SAFE, et a reconnu la valeur de la participation du secteur privé sur ce même sujet, notamment les travaux du Groupe consultatif du secteur privé, et encourage le Secrétariat et les Membres à poursuivre cette collaboration avec le secteur privé sur des questions liées au commerce.



© Georges Cillot



© Bernadette Hendrickx

Concernant la Convention de Kyoto révisée, les Membres sont invités à devenir Parties contractantes à cet instrument et à s'assurer de la mise en œuvre de ses dispositions. Une mise à jour concernant l'assistance dont les Membres ont besoin pour adhérer à la Convention sera faite en Juin 2009.

### Les activités de l'OMD liées aux DPI

La CPG est informée que le Groupe de travail SECURE, créé par le Conseil en





© Bernadette Hendrickx



juin 2007 pour traiter des questions des DPI, s'est trouvé confronté à d'inextricables difficultés concernant son mandat, essentiellement dues à la crainte que les travaux du Groupe visant à définir des normes soient utilisés pour élargir les obligations imposées aux pays par l'Accord sur les ADPIC de l'OMC.

La CPG est donc convenue que le Groupe de travail SECURE ne se réunirait plus d'ici à ce que le Conseil se prononce, lors de ses sessions de juin 2009, quant à la voie à suivre en la matière. Un projet de man-

dat d'un nouvel organe de l'OMD chargé des questions douanières liées aux DPI sera présenté au Conseil. Par ailleurs, les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités se poursuivront jusqu'à ce que le Conseil examine la nouvelle approche proposée. A cet égard, l'Administration des douanes du Japon annonce la création d'un nouveau fonds d'environ 200 millions de yen (approximativement 1,6 millions d'euros) aux fins du renforcement des capacités et de l'assistance technique en matière de DPI.

### La douane du 21<sup>ème</sup> siècle

Les travaux réalisés par le Secrétariat s'agissant d'élaborer un inventaire et un plan de travail liminaire afin de continuer à développer le document sur la douane du 21<sup>ème</sup> siècle ont été appréciés. Le Secrétariat

a été invité à promouvoir les principes contenus dans le document, notamment en rédigeant des notes d'introduction afin de mieux faire comprendre comment utiliser ces principes pour alimenter la réflexion stratégique à l'échelon mondial, régional et national.

Les Vice-Présidents devront poursuivre les échanges de vues concernant la douane du 21<sup>ème</sup> siècle lors de leurs réunions régionales, en vue de déterminer leurs besoins et priorités à l'échelon régional et afin que ces derniers puissent être pris en compte dans les futurs plans de travail du Secrétariat.

La nécessité de rétablir les liens existant entre les perspectives stratégiques offertes par les organes régissant l'Organisation et les connaissances spécifiques de ses comités techniques a été reconnue. Chaque Comité devra étudier l'ensemble des dix éléments constitutifs du document



## **SINGLE WINDOW FROM SGS – PROVEN IN ACTION**

Single Window from SGS is a proven solution and has all the functionality and robustness you need to simplify customs and port clearance. To find out more and to see real case-studies visit [www.sgs.com/singlewindow](http://www.sgs.com/singlewindow)

**SGS IS THE WORLD'S LEADING INSPECTION, VERIFICATION, TESTING AND CERTIFICATION COMPANY**

**WHEN YOU NEED TO BE SURE**

**SGS**

sur la douane du 21<sup>ème</sup> siècle et devra faire savoir les produits qu'il envisage d'utiliser pour appuyer leur mise en œuvre, et dans quel délai.

Il sera tiré parti des contributions apportées par les Vice-Présidents et les comités techniques pour qu'une stratégie et un plan d'action assortis d'un calendrier et de priorités soient présentés à la CPG et au Conseil, en juin 2009.

### Le renforcement des capacités douanières

La CPG recommande au Conseil qu'un Comité du renforcement des capacités soit créé pour remplacer l'actuel Groupe de travail de haut niveau sur le renforcement des capacités, la formation et l'assistance technique. Un projet de mandat pour le nouveau Comité proposé sera élaboré. Il sera présenté en premier lieu au Groupe de travail de haut niveau, puis à la CPG et au Conseil, en juin 2009. Le Sous-Comité sur l'éthique continuera à fonctionner en tant qu'organe distinct placé directement sous la responsabilité de la CPG. Les structures régionales devront travailler en étroite coopération pour ce qui est du renforcement des capacités, notamment pour contribuer à identifier les donateurs potentiels de ressources humaines et financières.

### La composition de la CPG

La CPG proposera au Conseil en juin 2009 qu'un siège supplémentaire soit attribué à chacune des six régions de l'OMD à la CPG, à titre de mesure provisoire à court terme, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Un groupe de travail restreint, composé de représentants de toutes les régions de l'OMD entreprendra une révision de la composition de la CPG, avec l'assistance du Secrétariat, et proposera une solution à cette question lors des sessions du juin 2010.

### L'élection d'un Secrétaire général adjoint

S'agissant de l'élection d'un nouveau Secrétaire général adjoint, la CPG accepte que la nomination à ce poste soit décidée par scrutin en juin 2009, conformément aux procédures habituelles et compte tenu de la description de fonctions exis-

tante. Toutefois, le point de vue des régions devra être obtenu par le biais des Vice-Présidents, sur un certain nombre de questions qui justifient une révision au cours de la période précédant les élections ultérieures (Le poste de Secrétaire général adjoint est-il nécessaire à l'avenir ? Les descriptions de fonctions des Directeurs et du Secrétaire général adjoint devront-elles être modifiées ? La pratique actuelle d'attribution des postes de Directeurs et de Secrétaire général adjoint par voie de scrutin doit-elle être maintenue ?).

### Les négociations à l'OMC

La CPG réaffirme l'importance pour les administrations des douanes de maintenir des contacts et d'influencer les négociateurs commerciaux de leur pays impliqués dans le processus de négociation sur la facilitation des échanges à l'OMC. Elle a décidé que, dans l'éventualité d'une conclusion des négociations, la capacité de recherche actuellement mise sur pied par le Secrétaire général s'intéresse dans les meilleurs délais aux répercussions que le nouvel Accord pourrait avoir sur la douane et son environnement.

### Les Accords commerciaux régionaux

Des progrès ont été réalisés au sujet de l'élaboration de la base de données concernant les accords préférentiels et leurs règles d'origine qui devrait être mise en place à compter d'avril 2009. Les nombreux Membres qui n'ont pas encore répondu à la demande du Secrétariat visant à vérifier les données recueillies aux fins de la base de données sont priés de s'acquitter rapidement de cette tâche.

Les premières conclusions de l'étude comparative des règles d'origine préférentielles sont attendues pour le printemps 2009, afin d'être présentées au Conseil en juin 2009.

### La participation de la Palestine aux travaux de l'OMD

La CPG reconnaît qu'actuellement la Palestine ne peut devenir Membre de l'OMD du fait qu'elle n'est pas un Etat. Toutefois, le Secrétariat procédera à un échange tripartite de correspondance entre l'OMD, l'Autorité palestinienne des douanes et accises (PACE)

et la Direction des douanes israéliennes en vue d'officialiser les relations entre la PACE et l'OMD dans le domaine de la formation et de l'assistance technique.

Le Secrétariat élaborera un plan d'action sur la formation et l'assistance technique pour la PACE, compte tenu des besoins identifiés. Il jouera un rôle de coordination s'agissant de la formation et de l'assistance technique destinée à la PACE.

Une conférence des donateurs devrait être organisée afin de permettre aux parties internationales qui apportent déjà une assistance à la Palestine en matière de développement de donner leur avis sur le plan d'action et de déterminer dans quels domaines elles peuvent continuer d'apporter une assistance et souhaitent aider l'OMD en favorisant le développement de la douane. L'Union européenne se propose de parrainer la conférence des donateurs.

### Examen du Code de conduite pour les élections à l'OMD

La CPG convient qu'il est nécessaire de disposer d'un Code de conduite pour les élections et que le texte actuel devrait être régulièrement amélioré et perfectionné, notamment en tenant compte des questions spécifiques soulevées lors des échanges de vues.

Début 2009, le Président du Conseil en consultation avec le Secrétaire général, Alain Jolicoeur garant du processus des dernières élections, et le Président à venir du Comité d'audit, A. Zaghoun (Maroc), apportera quelques ajustements au Code de conduite afin qu'il puisse s'appliquer à l'élection d'un Secrétaire général adjoint en juin 2009. Le Secrétaire général adjoint de l'OMD ayant essentiellement un rôle de soutien, il n'a pas semblé nécessaire d'inviter les candidats à assister aux diverses réunions des régions de l'OMD pour présenter leur vision du poste.

La CPG a exprimé ses remerciements au Directeur général de la douane d'Argentine et à l'ensemble de son personnel pour l'excellente organisation de cette session qui a contribué à de fructueux échanges de vues et des conclusions de qualité.

En savoir +  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

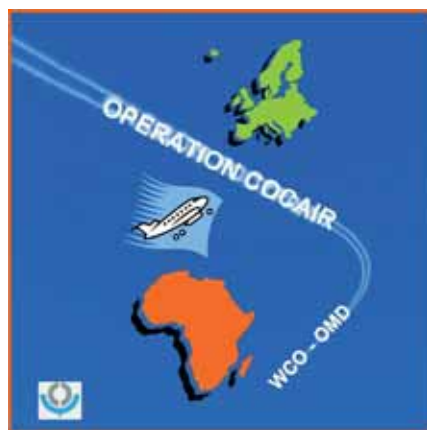


## Les services douaniers africains à l'honneur !

Kunio Mikuriya s'est rendu à Dakar (Sénégal) pour sa première visite en Afrique en tant que Secrétaire général de l'OMD, du 13 au 15 janvier 2009.

Le programme de ces trois jours organisé par le Directeur général des douanes du Sénégal, Vice-Président de la Région Afrique de l'Ouest et centrale de l'OMD, Armand Nanga a été très chargé avec notamment une audience avec les autorités politiques nationales ; le Premier Ministre, le Ministre de l'Economie et des Finances, et le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget. Cette rencontre a été précédée d'une réunion de travail avec le Comité de Direction de la Direction générale rassemblant les proches collaborateurs du Directeur général. Cette réunion a ensuite été élargie aux Membres du secteur privé. Ce fut l'occasion pour le Secrétaire général de présenter sa vision et la voie à suivre pour relever les défis clés auxquels doit faire face l'OMD, ses Membres et la communauté douanière internationale.

Kunio Mikuriya a ensuite participé à la cérémonie officielle de remise des diplômes



aux élèves de la 33<sup>ème</sup> promotion sortant de l'Ecole des douanes. Au cours de cette remise de diplômes, Kunio Mikuriya a été décoré de la médaille d'honneur des douanes du Sénégal par M. Mamadou Abdoulaue Sow, Ministre délégué de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

En fin d'après midi, une conférence de presse consacrée à la présentation des résultats de l'Opération Cocair et à la stratégie qui sera mise en place dans la région pour lutter plus efficacement contre le trafic des produits stupéfiants a été organisée en présence de S. E. l'Ambassadeur, Monsieur Gilles Hervio, Chef de délégation de la Commission européenne à Dakar et de Monsieur Antonio L. Mazzitelli, représentant régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC).

Du 8 au 14 décembre 2008, le Secréariat de l'OMD en partenariat avec la Commission européenne, Interpol, l'ONU DC et les deux BRLR (Bureau Régional de Liaison chargé du Renseignement) d'Afrique de l'Ouest et centrale ainsi que celui d'Europe de l'Ouest, a mené dans 15 pays d'Afrique une opération pilote nommée « COCAIR » destinée à renforcer les contrôles en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants dans 22 aéroports internationaux. L'objectif était d'intercepter les expéditions de cocaïne et autres drogues à destination de l'Europe.

L'opération « COCAIR », une première du genre en Afrique, menée grâce à la mise en place d'un plan d'action en trois étapes : adaptation et utilisation du CENCOMM (Réseau douanier de lutte contre la fraude adapté aux besoins de l'opération), constitution d'une Unité de coordination opérationnelle (UCO) implantée à Dakar, formation des agents et dotation en matériels de détection, a été couronnée de succès.

**Plus de 250 messages** (messages d'alertes, messages de réponses et messages de saisies) ont été échangés au moyen du système de communication sécurisé, le CENCOMM.

**15 saisies significatives** réalisées durant cette opération méritent d'être signalées



### Saisies de produits stupéfiants :

- Cannabis : 3 saisies pour une quantité totale de plus de 5 kg.
- Cocaine : 3 saisies (2,31 kg à corps, 1 kg ingéré et 1 kg dans des chaussures)
- Héroïne : 1 saisie de 0,348 Kg

### Saisies de capitaux :

- 5 découvertes pour un total de plus de 395 000 000 CFA (675 000 dollars US et 100 000 euros). De forts soupçons se portent sur l'origine de ces fonds, quant à leurs liens avec une activité criminelle organisée.

### Saisies d'armes et de munitions :

- 2 découvertes (25 cartouches de fusil et deux armes de poing).

### Saisies d'objets d'art africains :

- 88 kg d'objets d'art africain prohibé à l'exportation.

Il est intéressant de souligner que certaines saisies sont inédites :

- première saisie de produits stupéfiants (340 grammes d'héroïne) à l'aéroport international de Libreville (Gabon) ;
- première saisie de produits stupéfiants (4kg de cannabis) dans le fret postal à l'export à l'aéroport de Dakar (Sénégal) ;
- première saisie d'art africain à l'exportation (88kg) à l'aéroport de Bamako (Mali).

Au-delà des saisies réalisées, Cocair a surtout permis de sensibiliser les services

de contrôle dans les aéroports internationaux aux risques de fraude, de renforcer les contrôles sur ces vols, de recueillir des informations sur l'état du trafic de cocaïne en provenance de cette sous région, d'évaluer et d'analyser ces informations, et enfin de favoriser l'échange de renseignements entre services douaniers et policiers sur ce phénomène ainsi que la coopération et l'échange de renseignements entre les BRLR des régions concernées.

Kunio Mikuriya a précisé aux représentants de la presse nationale et internationale présents que la mise en œuvre de cette opération pilote COCAIR, financée en grande partie par la Commission européenne, s'inscrit dans un projet plus vaste de renforcement durable des capacités des administrations douanières et autres services compétents en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants dans cette région, et ce sur une période minimum de trois à cinq ans.

Il a souligné que bien que ce projet paraisse ambitieux, il n'en demeure pas moins qu'il est à la mesure de la gravité de la problématique à laquelle les Membres de l'OMD sont confrontés. Enfin, il a déclaré : « Ce projet pilote nécessite au vu des ambitions affichées et des résultats recherchés un engagement de toutes les parties concernées ».

Avant de quitter Dakar, le Secrétaire général a visité le Musée des Douanes du Sénégal situé en centre ville, guidé par le Conservateur M. Amadou Lamine Ba.

Le parcours du visiteur est organisé autour du thème central « La douane à travers les âges » allant des uniformes douaniers aux saisies exceptionnelles, en passant par les moyens mobiles d'intervention et l'armement. La bibliothèque contient des ouvrages et documents historiques ainsi que d'anciennes photographies. Le Musée n'a pas encore de site Internet. Un lien sera fait avec celui de l'OMD dès que possible.

En savoir +  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)



## Journée internationale de la douane 2009 ...protégeons notre patrimoine naturel

La communauté douanière internationale et ses partenaires se sont réunis le 26 janvier 2009 au siège de l'OMD pour célébrer cet événement annuel avec faste. Chaque année, un thème spécifique, d'importance mondiale, est à l'honneur. En 2009, l'OMD a choisi l'environnement afin de marquer les esprits quant aux risques liés au commerce illicite et incontrôlé de produits écologiquement sensibles et de montrer le rôle crucial que jouent les administrations douanières et d'autres autorités compétentes pour protéger le patrimoine naturel de notre planète. Ce thème sera relayé tout au long de l'année sous forme de diverses initiatives dans le monde entier.

Devant près de 200 invités, le Secrétaire général de l'OMD a déclaré dans son discours d'ouverture que la protection de l'environnement relevait désormais d'une responsabilité commune de l'humanité et qu'il était donc impératif que la communauté douanière et ses partenaires multiplient, renforcent et unissent leurs efforts à l'échelon national, régional et international afin de protéger la planète pour les générations futures, ceci en luttant plus efficacement contre les délits environnementaux aux frontières. Le discours du Secrétaire général a été appuyé par l'intervention successive de trois autres personnalités :





M. Rajendra Shende, Chef du Service Energie et ActionOzone du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), M. Willem Wijnstekers, Secrétaire général de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES), et M. Gérard Wolters, à la fois Président du Réseau pour la mise en œuvre et le contrôle de l'application du droit de l'environnement dans l'Union européenne (IMPEL) et Co-Président du Réseau international pour l'observation et l'application de la législation de l'environnement (INECE).

Les invités ont pu profiter d'une exposition très intéressante préparée aimablement par la douane belge présentant des espèces animales menacées d'extinction ainsi que des produits ou parties qui en sont issus, saisis par services douaniers belges. Les douanes allemandes ont réalisé également une excellente démonstration de chiens renifleurs, qui a déclenché de vifs applaudissements dans la salle lorsque les chiens, dans un exercice de simulation, ont détecté des espèces menacées dissimulées dans des cartons et des valises. Les participants ont pu également découvrir le module e-learning de l'OMD qui a beaucoup de succès, intitulé « Flore et faune sauvages menacées d'extinction, CITES ». Ils ont eu l'occasion aussi de feuilleter une sélection de publications de l'OMD et de ses partenaires et de visualiser les résultats exceptionnels

de l'Opération COCAIR, initiative anti-drogue menée en décembre dernier par l'OMD en Afrique centrale et occidentale dans le cadre du plan d'action mis en œuvre en 2008, année dédiée à la lutte contre les produits stupéfiants.

La Journée internationale de la douane a réuni un grand nombre de dignitaires représentant les douanes belges et d'autres services officiels de Belgique, le corps diplomatique, des administrations douanières, le secteur privé, d'autres organisations internationales, l'Union africaine et la Commission européenne. On comptait aussi des représentants du PNUE, de la CITES, de la Convention de Bâle, de la Convention sur la diversité biologique, du Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, de la Convention de Rotterdam, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), institutions partenaires de l'OMD impliquées dans les questions environnementales.

Une sélection de photos des différents événements organisés par les Membres de l'OMD pour la Journée internationale de la douane figurera dans l'édition d'OMD Actualités de juin 2009.

En savoir +  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)





## Formation destinée au secteur privé sur les règles d'origine

Une formation d'experts sur les règles d'origine applicables aux relations commerciales de l'Union européenne, destinée au secteur privé, s'est tenue du 25 au 27 novembre 2008, au siège de l'OMD à Bruxelles. L'expérience ayant révélé un niveau de connaissances des participants

hétéroclite, les débutants éprouvant souvent des difficultés et ne profitant pas pleinement de la formation, une journée a été organisée spécialement pour ces derniers, afin qu'ils se familiarisent avec la terminologie de l'origine. Le cours traitait des règles d'origine préférentielles et

non préférentielles et a permis aux participants de bien comprendre la complexité des règles d'origine et leur impact sur les performances d'une entreprise.

**En savoir +**  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

## Valeur en douane et prix de transfert, le secteur privé en formation

Le troisième atelier destiné au secteur privé sur la valeur en douane et le prix de transfert, organisé par la Sous-Direction Valeur, s'est déroulé avec succès les 24 et 25 novembre 2008, à l'OMD. Les formateurs étaient M. Kishan Singh, Administrateur technique, et Mme Maki Kitaura de l'OMD, ainsi que M. John Malone de la Commission européenne et M. Stefaan de Baets de l'Administration belge des douanes et accises.

La Direction du Renforcement des capacités a assuré la formation mixte e-learning avant l'atelier.



Au total 20 personnes issues du secteur privé ont assisté à l'atelier. Dans leurs rapports d'évaluation, elles se sont déclarées très satisfaites de la prestation des formateurs ainsi que du contenu du cours.

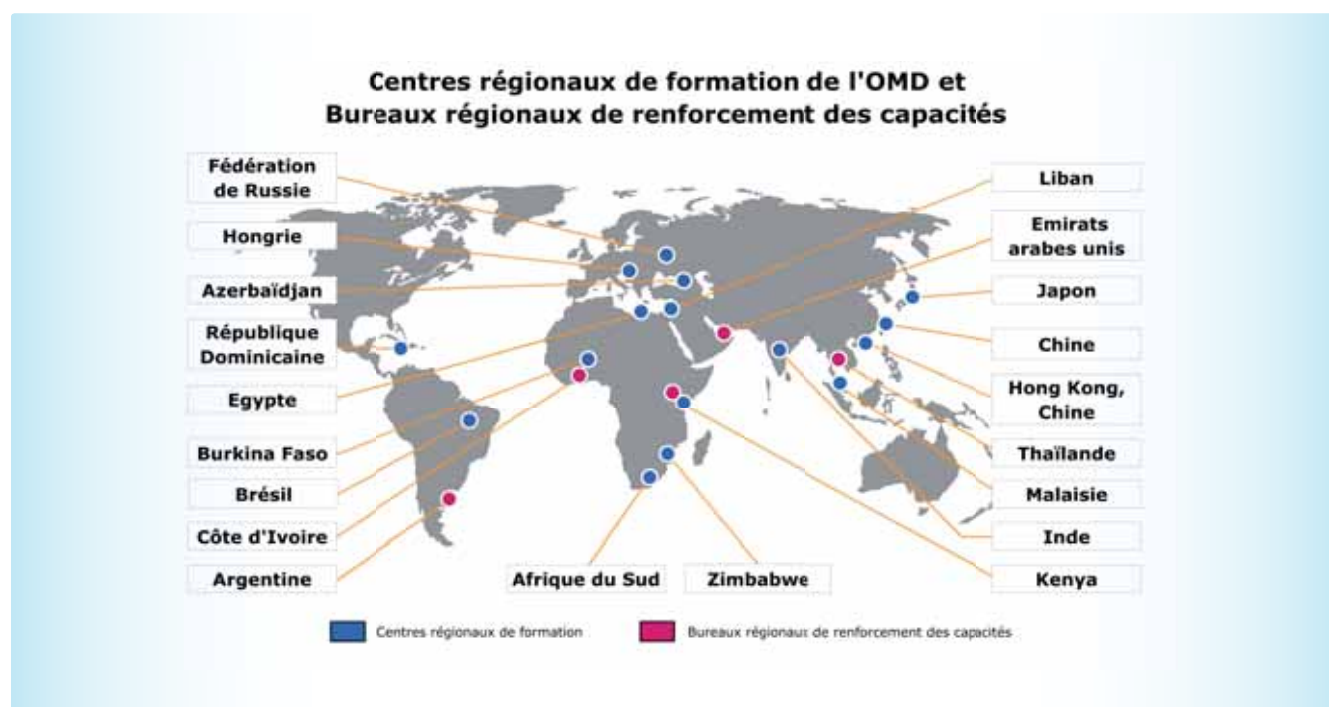
M. Antoine Manga, Directeur des questions tarifaires et commerciales à l'OMD,

a remercié les formateurs ainsi que les participants pour avoir pris une part active à l'atelier, et a remis des certificats à tous les participants ayant achevé cette formation avec succès.

**En savoir +**  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)



## Le renforcement des capacités régionales passe par la consolidation des institutions régionales



La consolidation des Bureaux régionaux pour le renforcement des capacités (BRRC) et la formation régionale ont été les thèmes phares de la troisième réunion des BRRC, qui s'est tenue du 24 au 26 novembre à Bruxelles<sup>1</sup>.

Les directeurs des cinq bureaux régionaux et le Vice-Président de la région Europe, réunis à cette occasion, ont discuté des propositions visant à utiliser au maximum les structures régionales pour mettre en œuvre des projets de renforcement des capacités et promouvoir les normes et instruments de l'OMD.

Les débats à la fois étendus et constructifs, placés sous la présidence de M. Takashi Matsumoto, ont permis de préciser le rôle du Secrétariat, des Bureaux des Vice-Présidents et des BRRC, ainsi que les relations qui s'imposent entre eux et l'assistance nécessaire pour s'assurer que les bureaux disposent d'un personnel qualifié et agréé et du financement adéquat.

Il a été également question de la contribution que les structures régionales pourraient apporter pour le développement du système d'information *WorldCAP* et du *Recueil de l'OMD visant à développer le renforcement des capacités* et dans le cadre d'une révision des centres régionaux de formation.

Dans son discours à l'assemblée, M. Kunio Mikuriya, Secrétaire général élu de l'OMD, a insisté sur l'importance des BRRC pour le développement et la diffusion des outils et normes de l'OMD, et il s'est penché sur le rôle que pourraient jouer les BRRC pour aider le réseau des centres régionaux de formation à adopter les outils de formation et d'e-learning de l'OMD.

Par la suite, M. Lars Karlsson, Directeur du Renforcement des capacités, a reconnu que la régionalisation était l'élément clé permettant de progresser en matière de renforcement des capacités. L'objectif est de faire en sorte que le renforcement

des capacités puisse être totalement assuré via la structure régionale et que chacun des Membres puisse se l'approprier. Les activités visant à réaliser cet objectif seront prioritaires pour la Direction tout au long de l'année 2009.

Les BRRC eux-mêmes ont pu montrer comment leurs bureaux se sont agrandis et ont présenté une gamme impressionnante d'activités engagées avec succès à ce jour. Ils ont également exposé un vaste éventail d'évolutions prévues.

Les éléments présentés par le Bureau du Vice-Président de la région ont permis d'agrémenter les discussions de détails pratiques. Il reste à espérer que les Bureaux des Vice-Présidents seront plus largement représentés lors de la prochaine réunion, prévue pour avril 2009.

**En savoir +**  
[capacity.building@wcoomd.org](mailto:capacity.building@wcoomd.org)

<sup>1</sup> Le rapport complet de la réunion est disponible sur le site Internet de l'OMD réservé aux Membres.



Cette année, la journée internationale de la douane a pour thème « Douane et environnement : protégeons notre patrimoine naturel ». Dans le domaine de l'environnement, le commerce illicite d'espèces menacées est une préoccupation majeure des administrations des douanes du monde entier. C'est aussi l'une des priorités de l'OMD pour cette année.

Le trafic illicite d'espèces sauvages met en péril les efforts déployés par l'ensemble des nations en matière de préservation des espèces et place certaines espèces au bord de l'extinction partout dans le monde. Pour nous, en Nouvelle-Zélande, il est important de protéger l'ensemble de notre faune et de notre flore qui sont uniques, car nous sommes une petite nation où vivent de nombreuses espèces endémiques menacées, comme le tuatara, reptile ressemblant à un lézard.

Il est courant dans le monde que des espèces menacées soient vendues comme aliments ou animaux de compagnie. Certaines espèces sont aussi utilisées dans la fabrication de médicaments traditionnels tandis que d'autres peuvent être proposées sur les marchés comme bois de construction ou plantes d'ornement.

Le commerce illicite d'espèces sauvages compromet la survie de créatures symboliques comme l'éléphant ou le tigre, et l'OMD s'est fixé comme priorité de mettre un terme à ce trafic. Les Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ont adopté, par consensus, une décision visant à mettre fin à l'élevage intensif de tigres en captivité et à arrêter l'élevage de ces animaux pour un usage commercial. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour protéger d'autres espèces menacées.

Il est important que les pays travaillent ensemble et s'échangent des informations. Le Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN) est un outil de collaboration efficace car il permet aux États d'enregistrer des données et de les partager en toute sécurité.

Un certain nombre de services douaniers ont créé des unités spéciales, chargées de poursuivre les délits environnementaux. Les douanes néo-zélandaises font partie du Groupe sur l'application des lois sur les espèces sauvages (Wildlife Enforcement Group, WEG), qui réunit des représentants de plusieurs organismes : douanes, Département de la préservation des espèces et Ministère de l'agriculture et des forêts. Ce Groupe, spécialisé dans la collecte d'informations et les recherches, est chargé d'enquêter sur le commerce illicite d'espèces sauvages.

Un autre moyen de protéger notre environnement est d'inciter les nations membres de la CITES dans le monde entier à respecter scrupuleusement les règles édictées par la Convention. La CITES permet de réglementer le commerce de plus de 30 000 espèces animales et végétales menacées. Même si chacune des nations membres a l'obligation juridique d'appliquer les règles de la CITES, celles-ci ne remplacent pas les règles nationales, et il est regrettable de voir que certains pays n'appliquent toujours pas de mesures énergiques dans ce sens.

J'espère que cette année, l'ensemble des administrations douanières s'attaqueront au commerce illicite d'espèces sauvages. Chacun d'entre nous se doit de poursuivre la lutte, en tant que nation, communauté ou à titre individuel, pour sauver nos espèces menacées.

Martyn Dunne  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'OMD



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

CONFERENCE & EXPOSITION OMD 2009  
SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

# Le guichet unique : des avantages pour les opérateurs

INVENTONS  
NOTRE FUTUR

8<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Événement international clé sur le rôle  
essentiel de la technologie pour fédérer le plus  
efficacement possible l'action de tous les  
opérateurs aux frontières

- **Explorer** les nouvelles interactions possibles entre la douane et les services de contrôle aux frontières grâce aux nouvelles technologies de l'information.
- **Examiner** les éléments du document stratégique « La douane au 21<sup>ème</sup> siècle », en particulier la gestion coordonnée des frontières, et apprécier l'apport de solutions informatiques modernes pour l'efficacité de chacun des éléments.
- **Analyser** les normes internationales pertinentes et leur importance fondamentale pour la gestion des frontières au 21<sup>ème</sup> siècle.
- **Anticiper** les évolutions futures et leur influence générale sur la douane et les autres services aux frontières.
- **Rencontrer** en un lieu unique les principaux partenaires en matière de TI.
- **Comprendre** les techniques actuelles d'inspection et comment l'association de plusieurs technologies peut donner lieu à une intervention non intrusive plus efficace.

...Venez partager vos idées et vos expériences et trouvons ensemble  
une solution dynamique !

À l'invitation de



Administration des Douanes  
et Impôts Indirects  
du Maroc

Lieu

Palmeraie Golf Palace  
Marrakech, Maroc

Date

22-24 avril 2009

Sponsor principal

**Microsoft**

Sponsors platine

**accenture**  
High performance. Delivered.

**COTECNA**

**INTRACOM**  
IT SERVICES

Sponsors or



**ICS**

**SGS**

Sponsors argent

**BULL**  
Architect of an Open World



Liste des sponsors au 19/12/2008.



→ Organisé par **eqinox**

→ En savoir + : <http://events.wcoomd.org> - [info@eqinox.eu](mailto:info@eqinox.eu)

## FUTURE IN SIGHT

[www.webbfontaine.com](http://www.webbfontaine.com)

### TRADE**WORLD**MANAGER Portal® SINGLE WINDOW PORTAL FOR E-TRADE OPERATIONS

A complete Customs Software compatible with the WCO Framework of Standards and Data Model which automates all customs procedures

Full integration of electronic trade documents from Government Regulatory Agencies, Revenue Authorities to Economic Operators as part of the backbone of a National Single Window

### GOVERNMENT**EXECUTIVE**VISION™ REAL-TIME MANAGEMENT INFORMATION TOOL

On-line charts on revenue trends and cargo dwell time, performance of Customs offices and staff appraisal, compliance status of brokers and importers

SMS or email alerts when sudden drop in revenue collection, high risk consignments or any user defined event, for Customs and Ministry of Finance executives

### UNIVERSAL**RISK**MANAGEMENT MULTI-AGENCY RISK MANAGEMENT PLATFORM

Provides risk assessment and management capabilities to any electronic document including Port or Airport Manifest, Customs declaration, regulatory certificates

Risk engine built on auto-adaptive risk criteria mechanisms and Memory Based Reasoning



Turnkey bundled solutions:  
Single Window transaction-rich portals, wide deployment of Telecommunication equipment, Capacity Building, Web design